



**LENINE
ET
L'AUTOGESTION**

Pierre JOYE

**P.C.B. :
un congrès
important**

**Radioscopie
du Journal
télévisé**

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 25 (44)

7^e année — Mai 1976 — 50 F

Sommaire

Rosine Lewin	
Une perspective pour sortir de la crise	p. 1
<hr/>	
Pierre Joye	
Lénine et l'autogestion	p. 5
<hr/>	
L'information à la RTB	
Un monde en miettes	
Ebauche de radioscopie du Journal télévisé	p. 26
<hr/>	
Jean-Marie Piemme et Michel Jaumain	
Eléments pour une analyse du théâtre en Belgique depuis 1945	p. 36
<hr/>	
En diagonale	p. 44
<hr/>	
« 181 dessins de Dubrunfaut »	p. 47
<hr/>	

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers,
Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau,
Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels,
Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerbergen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Une perspective pour sortir de la crise

Transformer leur théorie de la crise en une force matérielle, éclairer par leurs idées le développement et la globalisation des luttes concrètes des travailleurs, aider ceux-ci à constituer des fronts politiques capables de limiter le pouvoir des monopoles : voilà comment Claude Renard définissait ici-même, le mois dernier, les objectifs des communistes belges et de leur 22^e congrès.

Ce congrès, qui a eu lieu à Gand du 9 au 11 avril dernier, était statutairement « ordinaire », mais politiquement extraordinaire. D'abord en raison de ses ambitions — proposer au mouvement ouvrier et démocratique un projet concret pour sortir de la crise — mais aussi par le caractère du débat qui s'y est déroulé. Dominé par la volonté de ne laisser dans l'ombre aucune zone de divergence interne, le débat de Gand aura été aussi ouvert que sérieux. Il s'agissait de s'accorder sans ambiguïté possible sur l'analyse de la crise, sur l'appréciation d'un rapport de forces en mouvement, sur les conditions d'une rupture avec la politique de crise — c'est-à-dire, en définitive, sur la validité d'un projet politique susceptible à la fois de rallier dans un avenir relativement proche le gros des forces ouvrières socialistes et chrétiennes du pays, et d'entamer le pouvoir des monopoles.

Ce débat capital n'a assurément pas commencé le vendredi 9 avril à Gand : il se poursuit en réalité, sous des formes variables, depuis plus de deux ans. Il appartenait au 22^e congrès de clôturer cette phase des confrontations en arrêtant de commun accord des choix politiques clairs.

Le premier de ces choix, nullement controversé d'ailleurs, c'est de partir des luttes partielles déclenchées par les travailleurs en riposte aux attaques du grand capital. Ces luttes sont innombrables : de Texter à Burroughs, de Cockerill aux ACEC, de Prestige à Sabca, de Fabelta à Glaverbel, des secteurs gaz-électricité à la RTB/BRT, des enseignants aux réparateurs de navires, des chercheurs aux pétroliers — les luttes partielles constituent une réalité dense et dynamique. Loin de tenir ces actions pour mineures, parce qu'elles seraient « défensives » ou « alimentaires », les communistes considèrent qu'elles préparent les luttes générales. La défense de l'acquis conditionne l'offensive antimonopoles, sur le plan de l'emploi et des revenus du travail comme sur celui de l'usage des deniers publics. C'est donc sur les luttes en cours, qui dès à présent tendent à limiter le pouvoir des monopoles, que le mouvement doit prendre appui.

Prendre appui pour faire quoi ?

Pour conquérir une série de mesures que le parti communiste a rassemblées en un « *programme d'urgence* », et qui suscitent un intérêt grandissant au sein du mouvement ouvrier. Il s'agit pour l'essentiel :

— *sur le plan de la défense de l'emploi* : du droit à la pension anticipée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes avec pension entière; de la réduction à 36 heures de la durée hebdomadaire du travail sans réduction salariale; de la subordination à des garanties contractuelles en vue de maintenir et développer l'emploi de toute aide et intervention publique; de la levée du blocage de l'embauche dans les services publics; d'imposer le respect d'un délai de six mois entre l'annonce d'une fermeture et son application; de la mise en régie d'entreprises importantes (ACEC, Fabelta, Glaverbel) menacées de démantèlement par les multinationales;

— *sur le plan de la défense des revenus du travail* : de l'indexation automatique des barèmes fiscaux pour les revenus modestes et moyens, d'une nouvelle politique de prix pour les produits de grande consommation fabriqués par des entreprises à caractère monopolistique, de la suppression de la TVA pour les produits de première nécessité;

— *contre le pillage et le gaspillage des deniers publics* : suppression des privilèges fiscaux consentis aux trusts, contrôle parlementaire rigoureux sur l'utilisation des fonds publics par les firmes privées, répression de la grosse fraude fiscale.

C'est dans le cours de ce processus de luttes que les communistes inscrivent un objectif important, qui a été controversé celui-là : former un front politique et syndical susceptible de soutenir une majorité nouvelle, capable de limiter et d'entamer le pouvoir des monopoles. Les mesures que pourrait adopter cette majorité nouvelle font l'objet de propositions soumises par le congrès de Gand à l'ensemble du mouvement ouvrier et démocratique. Ces propositions ne tombent pas du ciel. Elles regroupent une série d'idées déjà surgies au niveau des grandes organisations ouvrières, en réplique à la crise. Les communistes ne les ont pas inventées : leur mérite est de les avoir repérées et réunies, d'en avoir fait un ensemble cohérent, de les faire apparaître « *comme un commun*

dénominateur programmatique d'une alliance politique dans un avenir assez proche. »

En substance, elles visent :

— au transfert des principales banques et caisses d'épargne privées au secteur public, ainsi qu'au contrôle des entrées et sorties de capitaux et à la levée des secrets qui permettent la grosse fraude fiscale;

— à la création d'un Consortium public de l'énergie qui prendrait en charge tout l'approvisionnement du pays en matières énergétiques, serait seul habilité à créer des entreprises nouvelles dans ce secteur, contrôlerait progressivement les entreprises existantes et organiserait la reconversion en régies ou intercommunales pures de l'ensemble des entreprises distributrices d'électricité et de gaz;

— à la mise sous contrôle public de la sidérurgie et des grosses constructions mécaniques, afin d'y planifier les investissements et d'y garantir le niveau de l'emploi;

— à la mise en place d'un holding public doté de pouvoirs effectifs pour encadrer et soutenir le Consortium de l'énergie et les régies, pour acquérir ou conserver dans d'autres entreprises d'importance nationale des participations majoritaires ou prépondérantes;

— à doter les Sociétés Régionales de Développement de compétences et de moyens similaires;

— à assurer, par des droits importants aux travailleurs, la gestion démocratique des entreprises du secteur public ou contrôlées par lui.

Oui, ce train de mesures est ambitieux et il ne sera pas offert gracieusement aux travailleurs.

Certains militants communistes ont craint que, braqué sur cet objectif qui vise à limiter le pouvoir des monopoles, le mouvement ouvrier ne perde de vue la nécessité de briser ce pouvoir pour édifier une société socialiste. Ils ont été rassurés, au cours du débat, par les précisions apportées à cet égard dans la résolution finale.

D'autres militants, plus nombreux, estiment illusoire les mesures destinées à limiter le pouvoir des monopoles. A leurs yeux, la condition *minimum* pour frayer une issue à la crise est de briser le pouvoir des monopoles. En deça de cette étape, il n'y a place, disent-ils, que pour des illusions réformistes. Ce qu'ils contestent, c'est la possibilité que les luttes actuelles se développent et se globalisent de manière assez radicale pour conquérir le programme d'urgence et, chemin faisant, grâce à une nouvelle dynamique issue des luttes elles-mêmes, mènent à une nouvelle majorité politique qui romprait avec la politique de crise.

Le scepticisme quant à la validité de cette perspective s'alimente à plusieurs sources : hésitations à mesurer l'ampleur du changement en cours au sein de la FGTB, hésitations à reconnaître le lien dialectique entre ce qui bouge dans la gauche traditionnelle et les éléments nouveaux qui apparaissent notamment dans le mouvement ouvrier chrétien, doutes enfin à l'égard des possibilités de mobilisation du parti communiste lui-même. Avec son poids spécifique et sa sphère actuelle d'influence, le PCB est-il dès à présent en mesure de jouer son rôle de rassembleur et de moteur — et

ne faut-il pas d'abord le renforcer pour le rendre plus crédible, attendre qu'il soit devenu la force principale du mouvement ouvrier ?

Les deux questions — possibilité de limiter le pouvoir des monopoles, rôle du parti — ont reçu réponse au congrès : c'est à l'unanimité moins une quarantaine de voix que le rapport du président et la résolution finale ont été approuvés. Cela ne signifie pas que toute discussion soit à présent interdite à leur sujet. Mais cela signifie que le congrès — donc le parti — a pris des options claires, qui sont dorénavant « la loi » pour tous les communistes.

L'essentiel cependant reste à faire : diffuser les idées du congrès, populariser plus largement le programme d'urgence, expliquer la portée du projet politique soumis à l'ensemble du mouvement ouvrier et démocratique, montrer que ce projet prend appui non seulement sur les luttes pour l'emploi et le niveau de vie, mais aussi sur le combat pour défendre et élargir les droits syndicaux, sur les luttes pour démocratiser l'enseignement, la culture, la santé, le logement; sur la bataille pour rendre leur autonomie aux communes et donner de véritables pouvoirs aux régions dans la perspective d'un fédéralisme démocratique; sur les efforts de reconquête de la liberté de mouvement de la Belgique à l'égard du bloc atlantique.

Un sondage d'opinion effectué en mars 1976, et dont les résultats ont été publiés après le congrès de Gand, révèle que « pour porter remède aux difficultés de notre société », une forte majorité des personnes interrogées a estimé nécessaires de profonds changements du régime économique. C'est un résultat dépourvu de valeur scientifique, mais qui indique les changements en cours dans la population. *« A l'heure actuelle, où la politique de crise du pouvoir place le mouvement ouvrier et démocratique devant un choix décisif, devant la nécessité d'une politique alternative, la plus grande erreur qu'un parti comme le nôtre pourrait commettre, déclarait Louis Van Geyt à Gand, serait de déterminer son action immédiate pour la période à venir, sans tenir compte de ce qui vit et se développe au sein du mouvement ouvrier et sans axer son orientation dans ce sens ».* Cette erreur a été évitée. Parce qu'ils voient ce qui change, mais sans sous-estimer les difficultés de l'entreprise, les communistes soumettent à toutes les forces ouvrières et démocratiques des propositions concrètes pour amorcer un tournant et ouvrir une brèche vers une issue progressiste à la crise.

Sans doute, le parti communiste n'est-il pas numériquement un grand parti. Mais n'est-ce pas André Cools qui dans un récent éditorial du « Peuple » attribuait au parti socialiste italien, formation modeste entre les deux « super-grands » que sont le PCI et la Démocratie-chrétienne, *un rôle fondamental ?*

Le congrès de Gand aura en tous cas démontré l'enracinement dans la classe ouvrière du Parti communiste de Belgique et le niveau élevé de ses préoccupations. On n'y a discuté ni des guichets de Schaerbeek, ni du sexe des anges. Tourné vers l'extérieur, ouvert à la presse, le 22e congrès du PCB a refusé la facilité des motions nègre-blanc, le tentation des unanimités de façade. Ses options — pour sortir de la crise — résultent d'un débat vigoureux et adulte.

Lénine et l'autogestion

Si Marx et Engels se sont gardés de proposer des recettes pour les gargotes de l'avenir, les rares textes où ils indiquent comment ils conçoivent le pouvoir dans la société future sont significatifs.

Pour Marx, la société socialiste verra l'autogouvernement des « *producteurs associés* », la société socialiste sera « *l'association de producteurs libres* » dont les activités conscientes sont coordonnées par un plan rationnel. Engels précise que dans le socialisme « *le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production. L'Etat n'est pas « aboli », il s'éteint* » (1).

Car autogestion et dépérissement de l'Etat sont intimement liés : c'est par le développement progressif de l'autogestion par les producteurs que s'effectue le dépérissement de l'Etat.

C'est en 1917 que Lénine entreprend d'approfondir l'analyse de la conception marxiste de l'Etat, question qui revêt à ce moment « une importance particulière du point de vue théorique comme du point de vue politique pratique ».

De *l'Etat et la Révolution*, un des ouvrages les plus connus de Lénine, on retient surtout une idée-maîtresse qui répondait aux conditions concrètes de la révolution russe : la nécessité de « *briser la vieille machine de l'Etat en la remplaçant par une nouvelle* ». Mais on ne prête pas toujours assez d'attention à son analyse extrêmement poussée de l'ensemble du problème de l'Etat, de son caractère et de son rôle dans une société socialiste.

Ce qui est supprimé par le prolétariat au cours de la révolution, souligne Lénine, c'est l'Etat bourgeois. Après la révolution, les travailleurs ont besoin d'un pouvoir d'Etat qui soit « le prolétariat organisé en classe dominante » aussi bien pour réprimer la résistance

(1) F. Engels. « *Anti-Dühring* ». Editions sociales, Paris 1950, p. 320.

des exploités que pour diriger la grande masse de la population dans la mise en place de l'économie socialiste. Mais cet Etat ne sera qu'un « demi-Etat », car « il ne faut au prolétariat qu'un Etat en voie d'extinction, c'est-à-dire constitué de telle sorte qu'il commence immédiatement à s'éteindre et ne puisse point ne point s'éteindre ».

Lénine insiste sur ce point. « L'Etat prolétarien commence à s'éteindre dès sa victoire, l'Etat devenant inutile et dépérissant dans une société où les contradictions de classe n'existent pas ». Et il rappelle que « Marx souligne expressément — pour qu'on ne vienne pas dénaturer le sens véritable de sa lutte contre l'anarchisme — la « forme révolutionnaire et passagère de l'Etat nécessaire au prolétariat. Le prolétariat n'a besoin de l'Etat que pour un temps. Nous ne sommes pas le moins du monde en désaccord avec les anarchistes quant à l'abolition de l'Etat en tant que but ». Ce que Marx et Lénine reprochent aux anarchistes, ce n'est pas de vouloir supprimer l'Etat, « c'est de prêcher qu'il est possible d'abolir l'Etat du jour au lendemain ». Alors que cette « extinction » future constituera nécessairement un processus de longue durée ».

Avec quelle rapidité les conditions nécessaires à l'extinction de l'Etat se développent-elles ? « C'est ce que nous ne savons ni ne pouvons savoir. Aussi n'avons-nous le droit que de parler de l'extinction inévitable de l'Etat, en soulignant la durée de ce processus, sa dépendance de la rapidité avec laquelle se développe la phase supérieure du communisme, et en laissant complètement en suspens la question des délais ou des formes concrètes de cette extinction. Car les données qui nous permettraient de trancher de tels problèmes n'existent pas. »

Si Lénine ne parle pas explicitement d'autogestion dans *L'Etat et la Révolution*, les passages qu'il consacre à l'organisation de la production s'inscrivent dans cette perspective. « C'est nous-mêmes, les ouvriers, qui organiserons la grande production en prenant pour point de départ ce qui a déjà été créé par le capitalisme (...) Nous avons devant nous un mécanisme admirablement outillé au point de vue technique et que les ouvriers peuvent fort bien mettre en marche eux-mêmes. » Et il évoque également la possibilité de combiner démocratie directe et démocratie élective. « En régime socialiste, bien des aspects de la démocratie « primitive » revivront nécessairement car, pour la première fois dans l'histoire des sociétés civilisées, la masse de la population se haussera à une participation autonome, non seulement aux votes et aux élections mais encore à l'administration journalière. En régime socialiste, tout le monde gouvernera à tour de rôle et s'habitue à ce que personne ne gouverne ».

Ces prévisions ne se sont pas réalisées. Pour Lénine comme pour Marx, elles se situaient dans la perspective d'une victoire de la révolution dans les pays développés. Pour Lénine, la révolution russe devait en donner le signal. Elles impliquaient une série de préalables : industrie et classe ouvrière développées, culture de masse suffisante, etc. Ces préalables faisaient défaut en Russie.

LENINE APRES 1917

Pendant tout un temps, Lénine croit pourtant qu'il sera possible de s'engager dans cette voie en Russie. Les soviets d'ouvriers, soldats et paysans sont « un nouveau type d'Etat ». Ils sont des orga-

nismes de *démocratie directe* à travers lesquels les masses se gouvernent elles-mêmes.

Grâce à eux, le peuple ne *délègue* plus sa souveraineté — et l'exercice de cette souveraineté — à des organismes de pouvoir *séparés*. Les soviets éliminent la *représentativité*. Ils sont eux-mêmes des organes représentatifs qui organisent leur représentativité en la soumettant au contrôle permanent de l'assemblée. Ils ne limitent donc pas la démocratie mais lui donnent un contenu réel : ils donnent au peuple la capacité de discuter, de décider, d'agir, de se gouverner lui-même.

L' *Appel à la population* signé par V. Oulianov (Lénine), président du Conseil des Commissaires du peuple que la « Pravda » publie le 7 novembre 1917 le proclame : « Camarades travailleurs ! Rappelez-vous qu'à présent c'est *vous-mêmes* qui dirigez l'Etat. Nul ne vous aidera si vous ne vous unissez pas vous-mêmes et si vous ne prenez pas *toutes les affaires* de l'Etat entre vos mains. Vos Soviets sont désormais les organismes du pouvoir d'Etat, nantis des pleins pouvoirs, des organismes ayant pouvoir de décision » (2).

C'est un thème sur lequel Lénine revient sans cesse à ce moment.

« Les Soviets constituent un nouvel appareil d'Etat... Cet appareil assure avec les masses, avec la majorité du peuple, un lien si étroit, si indissoluble, si facilement contrôlable et renouvelable que rien de semblable n'a existé dans l'ancien appareil d'Etat... Cet appareil, en raison de son caractère électif et la possibilité de modifier sa composition au gré du peuple, sans formalités bureaucratiques, est beaucoup plus démocratique que les précédents... Il permet d'allier les avantages du parlementarisme et ceux de la démocratie directe, c'est-à-dire d'allier dans la personne des représentants élus du peuple à la fois la fonction législative et l'*exécution* des lois. C'est par rapport au parlementarisme bourgeois, un pas en avant dans le développement de la démocratie qui a une portée universelle... Les Soviets ne peuvent se développer véritablement, ne peuvent pleinement accomplir leurs tâches et déployer leurs possibilités que s'ils prennent *tout* le pouvoir de l'Etat, autrement ils n'ont rien à faire, ils ne sont que des embryons ou des jouets » (3).

En 1918 encore, Lénine insiste avec la même vigueur sur ce point : « L'abolition du pouvoir d'Etat est l'objectif que se sont assignés tous les socialistes, Marx en tête. Tant que cet objectif n'est pas atteint, la démocratie véritable, c'est-à-dire la liberté et l'égalité, est irréalisable. Or seule la démocratie soviétique ou prolétarienne conduit pratiquement à ce but car, en associant les organisations des masses à la gestion de l'Etat, elle commence sur-le-champ à préparer le dépérissement complet de l'Etat » (4).

« Les Soviets, précise Lénine, sont l'organisation directe des masses travailleuses et exploitées, à qui elle facilite la possibilité d'organiser elles-mêmes l'Etat et de le gouverner par tous les moyens » (5).

(2) Lénine. Œuvres complètes. Tome 26, p. 311.

(3) « Les bolchéviks garderont-ils le pouvoir ? ». Octobre 1917. Tome 26, pp. 98/99.

(4) Discours d'ouverture au 1er Congrès de l'Internationale communiste. 2 mars 1918. Tome 28, p. 491.

(5) « La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky ». 10 novembre 1918. Tome 28, p. 256.

C'est donc la même perspective que Lénine voit à ce moment la gestion de l'industrie.

Dès le lendemain de la révolution de février 1917, une nouvelle forme d'organisation ouvrière s'est créée dans de nombreuses entreprises : des *comités d'usine* que le gouvernement provisoire fut obligé de reconnaître.

Fin mai 1917 se tient à Pétrograd la première Conférence des Comités d'usine. La résolution qui y est adoptée le 1er(14) juin 1917 et qui avait été rédigée par Lénine insiste sur la nécessité d'instaurer le *contrôle ouvrier* pour mettre fin à la situation chaotique de l'industrie : « On ne peut conjurer la catastrophe que par l'établissement d'un véritable contrôle ouvrier de la production et de la répartition » (6).

Ce contrôle devint de plus en plus actif et s'ingéra de plus en plus dans les affaires d'organisation et de production.

Après la Révolution d'Octobre, une nouvelle phase s'amorce dans le développement de la participation directe des ouvriers à la gestion des entreprises. Les organes de contrôle ouvrier tendent à devenir « l'instrument du nouveau pouvoir ».

L'*Appel aux ouvriers, soldats et paysans* que le Congrès des Soviets lance le 26 octobre (8 novembre) le précise : « Le pouvoir des Soviets établira le contrôle ouvrier de la production ».

Un *décret sur le contrôle ouvrier* rédigé par Lénine est adopté le 14 (27) novembre 1917. Il stipule que dans toute entreprise, un contrôle ouvrier sera établi « sur la production, la vente et le magasinage des produits et matières premières ainsi que sur la gestion financière de l'entreprise ». Ce contrôle sera exercé par tous les ouvriers de l'entreprise par l'intermédiaire de leurs comités d'usine élus.

Quelques jours plus tard, un *Conseil de contrôle ouvrier pour toute la Russie* est créé à Pétrograd.

C'est un point auquel Lénine attache une importance primordiale à ce moment car une coordination sociale de la production s'impose. En même temps que le nombre de comités d'usine s'accroît, chacun d'eux a en effet tendance à traiter son usine comme une unité de production indépendante. Le parti bolchévik cherche donc à apporter une solution au problème de la coordination des activités des comités d'usine en instaurant un *contrôle ouvrier* s'exerçant à une échelle plus vaste. C'est dans cet esprit que la *Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité* rédigé par Lénine et adopté le 3 (16) janvier 1918 par le Comité exécutif central de Russie précise que le *contrôle ouvrier* doit « assurer le pouvoir du peuple travailleur sur les exploités en tant que première mesure préparant la remise complète des fabriques, usines, mines, chemins de fer et autres moyens de production et de transport en propriété à l'Etat » (7).

Les interventions dans lesquelles Lénine précise les caractéristiques du pouvoir prolétarien au VII^e Congrès du P.C. (b) de Russie (6-8 mars 1918) se situent toujours dans une optique autogestionnaire. Ce sont les masses populaires qui doivent gérer directement l'Etat et organiser la production.

(6) Lénine. Œuvres complètes. Tome 24, p. 531.

(7) Lénine. Tome 28, p. 443.

« Nos Soviets sont encore à bien des égards très frustes, inachevés mais ce qui a une valeur historique, ce qui constitue un pas en avant dans le développement du socialisme mondial, c'est qu'en l'espèce il s'est créé un nouveau type d'Etat... Le pouvoir des Soviets est un nouveau type d'Etat, sans bureaucratie, sans police, sans armée permanente, où la démocratie bourgeoise fait place à une démocratie nouvelle qui porte au premier plan l'avant-garde des masses travailleuses, fait de celles-ci le pouvoir législatif et exécutif, leur confie la défense militaire, et crée un appareil susceptible de rééduquer les masses. »

Sans cacher que c'est « une tâche extrêmement difficile », Lénine souligne que « le pouvoir des Soviets est un appareil grâce auquel la *masse* doit pouvoir commencer immédiatement à apprendre à gérer l'Etat et à organiser la production à l'échelle du pays » parce que « le socialisme ne peut pas être instauré par une minorité, par le Parti. Il ne peut l'être que par des dizaines de millions d'hommes, quand ceux-ci auront appris à le faire eux-mêmes » (8).

Cela dit, Lénine combat la proposition de Boukharine d'introduire l'idée de l'extinction nécessaire de l'Etat dans le nouveau programme du parti. « Quand l'Etat commencera-t-il à s'éteindre ? Nous aurons le temps de réunir d'ici là plus de deux congrès avant de pouvoir dire : voilà comment s'éteint notre Etat. A présent, c'est encore trop tôt. Proclamer l'extinction de l'Etat, ce serait forcer la perspective historique » (9).

Le pouvoir des *soviets* constitue toutefois un pas vers l'extinction de l'Etat : « Pour autant que les masses laborieuses se mettent elles-mêmes à gérer l'Etat et à créer une force armée qui soutient l'ordre existant, l'appareil spécial de gestion disparaît, l'appareil spécial d'une certaine violence de la part de l'Etat disparaît, et nous ne pouvons plus dès lors être pour la démocratie sous son ancienne forme » (10).

Le projet de programme du Parti rédigé par Lénine à ce VII^e Congrès précise cette idée. Il prévoit : « Le passage, *par l'intermédiaire* de l'Etat des Soviets, à la suppression graduelle de l'Etat, un nombre sans cesse croissant de citoyens, et ensuite *tous* les citoyens *sans exception* étant systématiquement amenés à prendre une part directe et quotidienne aux charges de la gestion de l'Etat. Dans le domaine économique : organisation socialiste de la production à l'échelle du pays; gestion par les *organisations ouvrières* (syndicats, comités d'usine, etc.) sous la direction générale du pouvoir des Soviets, seul souverain » (11).

Dans la brochure « *Les tâches immédiates du pouvoir des soviets* » publiée à la même époque (mars-avril 1918), Lénine insiste sur les efforts qu'il faudra déployer pour concrétiser ces perspectives. « Nous avons instauré dans la Russie toute entière un *type* supérieur d'Etat : le pouvoir des Soviets. Mais en aucun cas nous ne pouvons nous contenter des résultats obtenus, car nous n'avons fait qu'amorcer le passage au socialisme et sous ce rapport, l'essentiel n'est *pas encore* réalisé. L'essentiel, c'est d'organiser le recense-

(8) Lénine. Tome 27, pp. 132/133.

(9) Lénine. Tome 27, p. 149.

(10) Lénine. Tome 27, p. 126.

(11) Lénine. Tome 27, p. 157.

ment et le contrôle les plus rigoureux, par le peuple tout entier, de la fabrication et de la répartition des produits. (...) Le contrôle ouvrier est introduit chez nous comme une loi, mais c'est à peine s'il commence à pénétrer dans la vie, voire dans la conscience de la grande masse du prolétariat. (...) Or aussi longtemps que le contrôle ouvrier ne sera pas devenu un fait acquis, il ne sera pas possible, après le premier pas (le contrôle ouvrier), d'effectuer un second pas dans la voie du socialisme, c'est-à-dire de passer à la réglementation de la production par les ouvriers » (12).

Un an plus tard, au 1er Congrès de l'Internationale communiste (4 mars 1919), Lénine souligne encore la nécessité d'associer directement les travailleurs à la gestion de l'Etat : « L'abolition du pouvoir d'Etat est l'objectif que se sont assignés tous les socialistes, Marx en tête. Tant que cet objectif n'est pas atteint, la démocratie véritable, c'est-à-dire la liberté et l'égalité, est irréalisable. Or, seule la démocratie soviétique ou prolétarienne conduit pratiquement à ce but car, en associant les organisations des masses laborieuses, constamment et nécessairement, à la gestion de l'Etat, elle commence sur-le-champ à préparer le dépérissement complet de tout Etat » (13).

Et au 8e Congrès du PC(b)R (18-23 mars 1919), il insiste à nouveau sur l'importance de la gestion ouvrière de l'industrie. « A présent, nous sommes passés du contrôle ouvrier à la gestion ouvrière de l'industrie, ou du moins nous en sommes tout près » (14).

Mais en même temps, à ce même 8e Congrès de mars 1919, Lénine attire l'attention sur les énormes difficultés rencontrées pour avancer concrètement dans cette voie, pour réaliser réellement la *gestion ouvrière* de l'industrie, pour arriver à ce que les soviets soient réellement des organes de gouvernement *par les travailleurs*.

« Prenons la question dont on s'est surtout occupé : le passage du contrôle ouvrier à la gestion ouvrière de l'industrie... Il suffit de rappeler combien étaient impuissants, impulsifs et fortuits nos premiers décrets et décisions sur le contrôle ouvrier dans l'industrie. Il nous semblait que c'était facile à faire. Dans la pratique, cela a abouti à ce que la nécessité de construire était démontrée, mais nous n'avions absolument pas répondu à la question de savoir *comment* construire... Ces difficultés, nous n'en sommes pas encore sortis, loin de là...

« La couche des ouvriers qui ont en fait dirigé le pays durant cette année et appliqué toute la politique, la couche des ouvriers qui ont fait notre force, est incroyablement mince en Russie. Si quelque jour, l'historien de l'avenir réunit des documents pour savoir quels groupes ont dirigé la Russie pendant ces 17 mois, quelles sont les centaines, les milliers de personnes qui se sont chargées de ce travail, du poids incroyable de l'administration du pays, personne ne voudra croire que cela ait pu être réalisé par des forces aussi minimes. Infimes, parce que les dirigeants politiques cultivés, instruits et capables étaient rares. Cette couche était mince et au cours des dernières luttes, elle s'est surmenée, éreintée, elle a fait plus qu'elle ne pouvait » (15).

(12) Lénine. Tome 27, pp. 258 et 263/264.

(13) Lénine. Tome 28, p. 491.

(14) Lénine. Tome 29, p. 153.

(15) Lénine. Tome 29, pp. 152 et 156/157.

« ... Nous savons parfaitement ce que signifie le retard culturel de la Russie, le tort qu'il cause au pouvoir soviétique lequel a donné en principe une démocratie prolétarienne infiniment supérieure, qui a fourni un modèle de démocratie au monde entier; nous savons comment ce retard avilit le pouvoir des Soviets et rétablit la bureaucratie... Combattre le bureaucratisme jusqu'au bout, jusqu'à la victoire complète n'est possible que si toute la population participe à la gestion du pays. Mais nous n'avons pas encore obtenu que les masses laborieuses puissent participer à l'administration du pays. Le bas niveau culturel fait que les Soviets qui, d'après leur programme, sont des organes de gouvernement *par les travailleurs*, sont en réalité des organes de gouvernement *pour* les travailleurs, exercé par la couche avancée du prolétariat et non par les masses laborieuses » (16).

L'ABANDON DES PERSPECTIVES AUTOGESTIONNAIRES

Le 6 novembre 1920, commémorant la victoire de la Révolution d'Octobre, Lénine rappela qu'au moment où ils prirent le pouvoir, les bolchéviks croyaient que leur exemple serait suivi par les travailleurs des pays développés. « Nous n'avions commencé notre œuvre que parce que nous comptions entièrement sur la révolution mondiale » (17).

Or non seulement la révolution ne s'étendit pas aux pays capitalistes développés mais en Russie même, le poids de la classe ouvrière s'affaiblit par suite des transformations qui se produisirent dans les structures sociales au lendemain de la révolution et au cours de la guerre civile. En raison de la fermeture des fabriques et de la famine, beaucoup d'ouvriers d'origine paysanne retournèrent dans leur village.

Les grandes villes se dépeuplèrent. Le nombre d'habitants de Petrograd passa de 2.415.000 en 1916 à 740.000 en 1920, celui de Moscou de 1.940.000 en 1916 à 1.120.000 en 1920. Sur les 2.596.000 ouvriers occupés en 1917 dans les entreprises industrielles de quelque importance, il n'en restait que 1.185.000 en 1921.

« Notre prolétariat est déclassé dans sa majeure partie, les crises inouïes, la fermeture des fabriques ont fait que les gens ont fui à cause de la famine, les ouvriers ont tout simplement abandonné les fabriques, ont dû s'établir dans les campagnes et ont cessé d'être des ouvriers » (18).

De ce fait, les *soviets* s'avèrent incapables de jouer un rôle efficace. Ils perdent bientôt leur caractère d'organismes de démocratie directe, émanation de la masse des travailleurs, capables d'initiatives propres.

Lénine le constate au 7^e Congrès des Soviets de Russie (décembre 1919). « Très souvent, il nous faut aujourd'hui prendre appui sur une couche très mince d'ouvriers d'avant-garde pour diriger l'Etat... Nos besoins en ouvriers et en paysans capables d'administrer et connaissant bien les branches spéciales de l'administration sont immenses et ne sont pas encore satisfaits au dixième ni au cen-

(16) Lénine. Tome 29, pp. 152, 177 et 182.

(17) Lénine. Tome 31, pp. 411/412.

(18) Xe Congrès du PC(b)R, 9 mars 1921. Tome 32, pp. 207/208.

tième... On nous dit : les Soviets se réunissent rarement et ne se renouvellent pas assez souvent... Des ouvriers aguerris par plusieurs années de lutte, pourvus d'expérience, capables de diriger, nous en avons moins qu'il n'en existe dans tout autre pays... Et je suis convaincu que toute personne ayant quelque peu d'expérience administrative, loin de nous en blâmer, nous approuvera d'avoir fait le maximum pour réduire au minimum les organismes collégiaux des comités exécutifs, parce que les militants se sont précipités au front, comme ils se jettent à présent par centaines et par milliers dans le travail d'approvisionnement en combustible. C'est là le fondement sans lequel la République soviétique ne peut vivre. Si c'est au prix de la nécessité pour les Soviets de se réunir moins souvent pendant quelques mois, il ne se trouvera aucun ouvrier ou paysan de bon sens qui n'en comprenne la nécessité » (19).

Il fallait avant tout organiser la vie sociale dans le chaos provoqué par la guerre, la contre-révolution, la pénurie et la famine. Lénine se décida donc pour la centralisation de toutes les fonctions administratives et économiques, tout en soulignant le besoin de renforcer le « contrôle ouvrier » face aux déformations bureaucratiques dont il avait conscience. « Notre Etat est un Etat ouvrier présentant une déformation bureaucratique », constatait-il (20).

Les comités d'usine se montraient incapables de diriger la production, le prolétariat russe était trop faible, trop peu nombreux. Il fallut donc remettre à une époque ultérieure la réalisation du mot d'ordre « les usines aux ouvriers ». Pour sortir du chaos et sauver la Révolution russe isolée, encerclée, investie, il fallut sacrifier la participation directe des travailleurs à la gestion des entreprises et y instaurer la *direction personnelle*, plus efficace.

Dès 1918, Lénine avait insisté sur la nécessité de la *discipline* dans l'organisation du travail. « ... Toute grande industrie mécanique, qui constitue justement la source et la base matérielle de production du socialisme, exige une *unité de volonté* rigoureuse, absolue, réglant le travail commun de centaines, de milliers et de dizaines de milliers d'hommes... La révolution vient de briser les plus anciennes, les plus solides et les plus lourdes chaînes imposées aux masses par le régime de la trique. C'était hier. Mais aujourd'hui, la même révolution exige, justement pour assurer son développement et sa consolidation, justement dans l'intérêt du socialisme, que les masses *obéissent sans réserve à la volonté unique* des dirigeants du travail » (21).

A l'époque, la substitution de la *direction personnelle* à la *direction collégiale* des entreprises provoqua de vives divergences entre la majorité du C.C. du PC(b)R et l'« Opposition ouvrière » dirigée par Kollontaï et Chliapnikov et composée surtout de syndicalistes.

Pour Kollontaï, la « direction personnelle » est le produit d'une conception individualiste de la classe bourgeoise. C'est fondamentalement la volonté illimitée, isolée, libre d'un homme dissocié de la collectivité. Elle trouve son reflet dans toutes les sphères de l'activité humaine, commençant avec la charge de chef de l'Etat et finis-

(19) Lénine. Tome 30, pp. 234 à 251.

(20) Lénine. Discours sur les syndicats. 30 décembre 1920. Tome 32, p. 17.

(21) « Les tâches immédiates du pouvoir des soviets ». Mars/avril 1918. Tome 27, pp. 278/279.

sant au directeur général de l'usine. Elle est la sagesse supérieure de la pensée bourgeoise car la bourgeoisie ne croit pas au pouvoir d'un organe collectif. Il lui est commode de réduire la masse à un troupeau obéissant et de la conduire où le veut sa volonté incontrôlée.

« La classe ouvrière et ses représentants, au contraire, comprennent que les nouvelles aspirations peuvent seulement être atteintes par les efforts collectifs et créateurs des travailleurs eux-mêmes. Plus vite les masses avancent dans l'expression de leur volonté collective et de leur pensée commune, plus vite et plus complètement se réaliseront les aspirations de classe et se créera une industrie communiste nouvelle, homogène, unifiée, parfaitement organisée car seuls ceux qui sont directement liés à l'industrie peuvent introduire des innovations constructives. La renonciation au principe de la gestion collective dans le contrôle de l'industrie est une déviation de la politique de classe que nous avions défendue avec tant de zèle pendant la première partie de la révolution. »

A quoi Lénine répond par des constatations de fait : l'expérience a montré que la direction personnelle est plus efficace. « Vous trouverez dans tous les domaines de l'activité soviétique, un petit nombre de prolétaires conscients, une masse de prolétaires moins évolués et, au-dessous, à la base, une énorme masse de paysans accoutumés à l'exploitation individuelle... Telle est la situation dans laquelle il nous faut agir : elle exige des méthodes d'action appropriées. L'expérience de l'armée nous a montré le développement normal de l'organisation de la direction, depuis les formes primitives de la direction collective jusqu'au commandement unique... Dans le meilleur des cas, la direction collective entraîne une énorme dépense de forces et n'assure pas la célérité et la précision du travail qu'impose la grande industrie centralisée » (22).

« Il s'agit maintenant d'appliquer à l'œuvre de paix de l'édification économique, au relèvement de la production désagrégée, tout ce que le prolétariat peut concentrer, son unité absolue. Il y faut une discipline de fer, un régime d'airain... La question de la direction collective ou personnelle que vous aurez à trancher doit être coûte que coûte examinée sous l'angle de notre expérience, de notre pratique révolutionnaire. On nous dit, par exemple : « La direction collective est une des formes de la participation des larges masses à l'administration ». Il n'est pas possible de nous accommoder d'une semblable confusion théorique. Si dans une question capitale de notre activité militaire, de notre guerre civile, nous avions commis un dixième d'une pareille confusion théorique, nous aurions été battus, et pour cause...

» Après nos deux années d'expérience, nous ne pouvons raisonner comme si nous abordions pour la première fois l'édification socialiste. Nous avons fait suffisamment de bêtises... Il n'y a là rien de déshonorant. Où eussions-nous pris l'intelligence nécessaire quand nous abordions pour la première fois une œuvre nouvelle ? Nous nous sommes essayés de-ci de-là. C'est maintenant un passé récent dont nous sommes sortis... Qu' a été cette période ? Celle de l'impuissance dont nous sommes sortis victorieux. C'était celle de la

(22) IIIe Congrès des Conseils de l'économie nationale. 27 janvier 1920. Tome 30, p. 320.

direction collective à 100 %. On n'échappera pas à ce fait historique en disant que les directions collectives sont l'école de l'administration. On ne peut tout de même pas éterniser un cours préparatoire ! Nous sommes maintenant des hommes faits. Il faut aller de l'avant... Les syndicats sont aux prises avec d'immenses difficultés. Il faut faire en sorte qu'ils s'acquittent de leurs tâches en luttant contre les vestiges du fameux esprit démocratique. Toutes ces clameurs sur les désignations d'en haut doivent être balayées » (23).

Le 10e Congrès du PC(b)R (8-16 mars 1921) consacra la fin des tentatives autogestionnaires. Il repoussa la résolution du groupe de l' « Opposition ouvrière » disant que « l'organisation de la gestion de l'économie nationale appartient au congrès des producteurs de Russie, groupés en syndicats de production, qui élisent un organisme central dirigeant l'ensemble de l'économie nationale ».

A ce moment, Lénine a certes raison contre l' « Opposition ouvrière ». Quelque chose d'essentiel fut néanmoins sacrifié aux nécessités car la direction personnelle comporte une réduction consciente et délibérée de la participation des travailleurs dans la gestion de l'entreprise, un affaiblissement de la marche vers la participation démocratique.

En même temps que se réduit le rôle des comités d'usine s'affaiblit celui des assemblées syndicales et, d'une façon plus générale, des assemblées des travailleurs.

Ce sont les circonstances qui imposent ce choix. Comme Lénine le dit : « La première particularité de la Russie est que le prolétariat constitue une minorité et, de plus, une faible minorité, pour une écrasante majorité de paysans. Les conditions dans lesquelles nous avons dû défendre la révolution ont rendu incroyablement difficile la réalisation de nos tâches... Nous avons cédé à une nécessité impérieuse. Nous avons vécu jusqu'à présent aux prises avec une guerre si acharnée, si terriblement dure, que nous n'avions d'autre solution que d'agir aussi militairement dans le domaine économique » (24).

Dans l'esprit de Lénine, le renforcement nécessaire de la discipline et l'instauration de la direction personnelle dans les entreprises ne devaient toutefois pas supprimer le rôle des syndicats. Ceux-ci ne devaient pas seulement participer à l'organisation de l'effort de production, au contrôle, au recrutement des cadres ouvriers. Ils devaient aussi avoir un rôle de *contestation* « dans la mesure des possibilités ». Parce que l'Etat a des déformations bureaucratiques, les syndicats restent nécessaires « pour défendre les travailleurs contre leur Etat et pour que les ouvriers défendent leur Etat ».

Comme « la nécessité impérieuse d'augmenter le rendement du travail, d'obtenir que chaque entreprise d'Etat ne travaille pas à perte mais à bénéfice (...) engendre forcément une certaine opposition d'intérêts quant aux conditions de travail à l'entreprise entre la masse des ouvriers et les directeurs, les administrateurs des entreprises d'Etat ou les administrations dont elles relèvent (...) les syndicats ont le devoir absolu de défendre les intérêts des travailleurs, de contribuer, dans la mesure du possible, à leur mieux-être maté-

(23) IXe Congrès du PC(b)R, 29 mars 1920. Tome 30, pp. 467 et 471.

(24) Xe Congrès du PC(b)R, mars 1921. Tome 32, pp. 193 et 230.

riel, de redresser constamment les erreurs et les excès des organismes économiques lorsqu'ils procèdent d'une déformation bureaucratique de l'appareil d'Etat » (25).

Mais après la mort de Lénine, les syndicats perdent toute fonction de contrôle. Ils s'occuperont surtout d'émulation (« Les syndicats à la production ! ») et seront en fait intégrés dans les mécanismes étatiques.

LA MILITARISATION DU PARTI

Lénine, qui avait affirmé avec tant de force que l'Etat devait *immédiatement* commencer à disparaître, que des formes d'auto-gouvernement de la société devaient *immédiatement* se développer au lendemain de la victoire de la révolution, fut donc amené par les circonstances à formuler des exigences qui s'orientaient dans une autre direction.

La désagrégation de la société et la faiblesse du pouvoir prolétarien nécessiteront l'intervention constante de l'avant-garde politique dans tous les domaines. Le Parti dut intervenir dans toutes les questions de quelque importance, ce qui conduit rapidement à une tendance à identifier le parti et l'Etat et vice versa. Bientôt, cette symbiose parti-Etat est telle que dans tous les domaines de la vie politique (les soviets) et de la vie économique (les entreprises), les problèmes sont résolus par le parti et qu'aucune décision de quelque importance ne peut être prise sinon par le parti. De même, les instruments répressifs (armée et police) dépendent directement du parti.

« Dans notre République, il n'est pas une question politique ou d'organisation de quelque importance qui soit tranchée par une institution de l'Etat sans que le Comité central du Parti ait donné des directives », écrit Lénine en 1920. Et il expose très franchement comment se présentent à ce moment les rapports entre les chefs, le parti et la classe, comment la dictature du prolétariat s'exerce en pratique :

« La dictature est exercée par le prolétariat organisé dans les Soviets et dirigé par le Parti bolchévique qui, selon les données de son dernier congrès (avril 1920), groupe 611.000 membres... Un Comité central de 19 membres dirige le parti. Le travail quotidien est confié à des collègues encore plus restreints appelés Orgburo (Bureau d'organisation) et Politburo (Bureau politique), qui sont élus en assemblée plénière du Comité central à raison de cinq membres pris dans son sein pour chaque bureau. Il en résulte donc la plus authentique « oligarchie ».

» Dans son travail, le parti s'appuie directement sur les *syndicats*, qui comptent aujourd'hui plus de 4 millions de membres et, formellement, sont sans-parti. En fait, toutes les institutions dirigeantes de l'immense majorité des syndicats et, au premier chef, le Conseil central des syndicats de Russie, sont composées de communistes et appliquent toutes les directives du parti. On obtient en somme un appareil prolétarien qui, formellement, n'est pas communiste, qui est souple et relativement vaste, très puissant, un appareil

(25) « Le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique ». Janvier 1922. Tome 33, pp. 186 et 189.

au moyen duquel la *dictature de la classe* se réalise sous la direction du parti. Sans cela, nous n'aurions pas pu gouverner le pays je ne dis pas pendant deux ans et demi, mais même pendant deux mois et demi » (26).

Entre le parti et l'Etat, la symbiose est complète. « En qualité de parti au pouvoir, nous avons dû fusionner les « milieux dirigeants » des Soviets avec ceux du Parti » (27). C'est le parti qui décide des nominations à tous les postes de responsabilité et la *Nomenklatura*, la liste des postes pourvus seulement avec l'autorisation ou sur la proposition des organismes dirigeants du parti, s'allonge d'année en année.

Cela aboutit à établir entre la classe ouvrière, l'Etat et le parti un système de rapports hiérarchiques rigoureux entièrement dominé par le parti, proposé par définition comme le représentant des intérêts généraux de la classe ouvrière dans une Russie où « le prolétariat constitue une minorité, et de plus, une faible minorité, pour une écrasante majorité de paysans » (28).

La dictature du prolétariat, telle qu'elle s'exerce en Russie au lendemain de la révolution, contient ainsi en germe beaucoup de caractéristiques de ce qu'on appelle aujourd'hui le « stalinisme », qui ne peut s'expliquer par la seule personnalité de Staline. Celui-ci est dans une large mesure le produit des conditions du développement du socialisme dans une situation historique précise : celle de la Russie dans les années 1920-1930.

Ce que Staline théoriserait par la suite était souvent déjà dans une large mesure devenu un fait du vivant de Lénine. En 1921 déjà, au 10^e Congrès du P.C.(b)R., celui-ci avait déclaré que « la dictature du prolétariat est impossible sans l'intermédiaire du Parti communiste » (29). Et, deux ans plus tard, le 12^e Congrès du P.C.(b)R. (avril 1923) explicita cette idée en affirmant que « la dictature du prolétariat ne peut être assurée que sous la dictature de son avant-garde dirigeante, c'est-à-dire le parti communiste ».

Déjà du vivant de Lénine, cette « dictature du parti » prit des formes d'autant plus totalitaires que la période de guerre civile — la période du « communisme de guerre » — entraîna une militarisation du parti et de toute l'activité économique et politique dont les conséquences survécurent aux causes qui les avaient engendrées.

Par la force des choses, la création de l'Armée Rouge et le rétablissement en son sein de la discipline militaire firent une première brèche dans le système des « conseils ». Car l'Armée Rouge ne dépendait pas de l'autorité des « soviets » mais directement de la direction du parti.

Sa création eut des conséquences sur la structure et le fonctionnement du parti. En mars 1920, 50 % des membres du parti étaient mobilisés dans l'Armée Rouge et toute l'organisation du parti avait dû être reconstruite en fonction de l'effort militaire. Dans l'armée, les cellules du parti furent soumises à partir de 1919 à des « sections politiques » (par division, par armée, par front) où le principe de l'électivité était remplacé par la nomination d'en haut et le principe

(26) « La maladie infantile du communisme ». Avril/mai 1920. Tome 31, pp. 42/43.

(27) Lénine au Xe Congrès du PC(b)R, mars 1921. Tome 32, p. 163.

(28) Lénine au Xe Congrès du PC(b)R. Tome 32, p. 193.

(29) Lénine. Tome 32, p. 83.

de la collégialité par la responsabilité personnelle. Ce qui fut ainsi appliqué à titre exceptionnel à l'organisation du parti dans l'armée au cours de la guerre civile s'étendit bientôt à l'ensemble du parti où la méthode de la nomination d'en haut se généralisa.

Les restrictions au fonctionnement démocratique et la militarisation des méthodes de travail du parti, qui répondaient à des nécessités militaires, imprimèrent au parti des caractéristiques qui devaient rester durables : centralisation de la direction, nominations d'en haut, discipline totale, responsabilité personnelle et non collégiale.

Le parti perd ainsi peu à peu son caractère originel d'organisation politique et démocratique pour acquérir celui d'un organisme exécutif et administratif fortement hiérarchisé et dirigé de façon autoritaire, ce qui restreint du même coup son rôle proprement politique et ses rapports politiques avec les masses.

Lénine était conscient de ce danger et, de son vivant, les conséquences nuisibles de cette « militarisation » du parti furent soulignées par les dirigeants les plus responsables. De façon paradoxale, c'est Staline, secrétaire général du parti depuis avril 1922, qui dénonça avec le plus de vigueur cet affaiblissement de la vie démocratique dans un rapport « *Sur les tâches du parti* » qu'il présenta le 2 décembre 1923.

« Dans la vie locale du Parti, indiqua-t-il, on considère souvent qu'il n'est nullement nécessaire qu'un certain nombre de questions touchant la pratique intérieure du parti soient discutées dans les réunions puisque le Comité central et les autres organismes dirigeants les trancheront eux-mêmes... Assez souvent, dans la pratique, on considère que de vraies élections ne sont pas nécessaires pour les comités du parti... Dans les entreprises, on considère que puisque le Comité central donne des directives aux organismes économiques et que ces derniers sont liés par ces directives, celles-ci seront exécutées même si les masses du Parti n'exercent pas leur contrôle d'en bas. »

« La première raison est que nos organisations du Parti ne se sont pas encore affranchies de certaines survivances de la période de guerre. Cette période a laissé, dans l'esprit de certains de nos militants, des survivances du régime militaire dans le Parti. J'en vois une expression dans la conception selon laquelle le Parti n'est pas une organisation de combat du prolétariat doué d'initiative, mais quelque chose comme un complexe d'institutions ayant leurs fonctionnaires, grands et petits... Elle représente une survivance de l'époque où nous avons militarisé le Parti, pendant la guerre, où la question de l'initiative de la masse des membres s'est trouvée bon gré mal gré reléguée à l'arrière-plan et où les ordres militaires avaient une importance déterminante... »

« La deuxième raison est qu'une certaine pression est exercée par notre appareil d'Etat, en grande partie bureaucratique, sur le Parti et ses responsables. En 1917, lorsque nous étions en marche vers Octobre, nous nous imaginions que nous aurions la Commune, que ce serait une association de travailleurs et qu'on réussirait à transformer l'Etat, sinon dans l'immédiat, du moins après deux ou trois périodes de peu de durée, en une association de travailleurs. Mais la pratique a montré que c'est là un idéal dont nous sommes

encore très loin; que pour faire de la société soviétique une association de travailleurs, il faut que la population atteigne un haut degré de culture, et que la paix soit pleinement garantie à l'extérieur, afin que nous n'ayons plus besoin d'une armée nombreuse, nécessitant de fortes dépenses et des services encombrants qui, du fait même de leur existence, marquent de leur empreinte toutes les autres institutions de l'Etat. Notre appareil d'Etat est dans une grande mesure bureaucratique, et il le restera longtemps encore. Nos camarades y travaillent, et l'ambiance, l'atmosphère de cet appareil bureaucratique est telle qu'elle facilite la bureaucratisation de nos militants du Parti, de nos organisations du Parti » (30).

La période du « communisme de guerre » (1918-printemps 1921) n'entraîna pas seulement un affaiblissement de la vie démocratique au sein du parti. Ses conséquences se firent sentir dans tous les domaines car l'Armée Rouge fut amenée dès le début à exercer un rôle qui dépassait ses seules tâches militaires.

En 1918, pendant la guerre civile, les *soviets* étaient loin de constituer un appareil étatique capable d'administrer tout le pays. Leur autorité était faible dans les campagnes, c'est-à-dire dans la plus grande partie du pays. Dès lors, c'est l'Armée Rouge qui dut résoudre les problèmes les plus urgents, les transports, l'approvisionnement des villes en nourriture et en combustibles. C'est l'Armée Rouge qui *imposa* à ce moment l'autorité du nouvel Etat révolutionnaire et assura le fonctionnement d'une activité économique rudimentaire.

Ce ne sont donc pas les *soviets* mais l'*armée* qui fournit la première expérience de pouvoir étatique après la révolution. Cela ne résultait pas seulement des nécessités de la guerre civile. C'était aussi la seule façon de soumettre la masse chaotique des paysans à la discipline du pouvoir prolétarien, ce dont dépendait aussi l'issue de la guerre.

Le recours à des méthodes militaires s'imposa ensuite comme une nécessité pour ranimer l'activité économique après la fin de la guerre civile. Lénine le souligne dès l'hiver 1919 :

« L'expérience que nous avons acquise au cours de notre activité militaire doit être reportée dans le domaine de l'édification économique. Aujourd'hui, pour l'essentiel, nous sommes sortis vainqueurs sur les plans militaire et international... Notre tâche est d'orienter aujourd'hui toute l'expérience acquise dans le domaine militaire vers la solution des problèmes majeurs de l'édification pacifique » (31).

Quelques mois plus tard, développant le même thème, Lénine précise qu'il s'agit d'un problème qui dépasse les leçons à tirer de la guerre civile :

« Toute l'attention du Parti communiste et du pouvoir soviétique est centrée sur l'édification économique pacifique, la dictature, la direction personnelle... Ce n'est pas uniquement l'expérience de l'Armée rouge et d'une guerre civile victorieuse, c'est quelque chose de plus profond qui touche de près aux tâches de la dictature de la classe ouvrière en général qui nous a obligés de porter toute l'attention sur la discipline du travail, clef de voûte de toute l'édification économique du socialisme, base de notre compréhension de

(30) Staline. Œuvres complètes. Tome 5, pp. 292/295.

(31) VIIe Congrès des Soviets de Russie. 5 décembre 1919. Tome 30, pp. 226/229.

la dictature du prolétariat... La portée de la dictature du prolétariat et ses conditions pratiques effectives sont apparues au fur et à mesure que nous nous sommes mis à exercer la dictature après la prise du pouvoir... » (32).

C'est qu'à ce moment, le prolétariat ne se présente plus seulement comme classe dominante face à une minorité de capitalistes mais aussi face à la masse des paysans, c'est-à-dire face à la majorité de la population, qui vivait alors dans les campagnes.

Dès lors, « les propos sur l'égalité, la liberté et la démocratie ne sont que balivernes... La lutte de classe continue et le rôle de la dictature du prolétariat nous apparaît sous un jour nouveau... Pas seulement et pas tant comme l'utilisation de moyens coercitifs du pouvoir en vue de briser la résistance des exploités... Il nous appartient d'organiser la vie économique sur de nouvelles bases plus perfectionnées, sans quoi nous ne serons à même de bâtir ni le socialisme ni le communisme... On ne peut vaincre que si le prolétariat exerce sa dictature comme l'application de la force organisée, organisatrice et morale la plus grande à tous les travailleurs, y compris les travailleurs des masses non prolétariennes.

« Le capitalisme est démolé, mais le socialisme n'est pas encore bâti, et il faudra du temps pour le bâtir... Le prolétariat de Russie n'est pas très nombreux en ce moment. La guerre a éclairci ses rangs. Il nous est plus difficile d'administrer le pays en raison même de nos victoires... Les régions que nous avons reprises ont sensiblement élargi le territoire de la Russie soviétique. Nous avons vaincu la Sibérie, le Don, le Kouban. Le prolétariat n'y représente qu'un pourcentage infime de la population. La situation s'est compliquée. Il faut davantage de discipline, de direction personnelle et de dictature. Sans cela, il n'est pas même permis de rêver d'une plus grande victoire » (33).

Cette conception de la dictature du prolétariat est diamétralement opposée à celle du « demi-Etat » que Lénine avait conçu dans « L'Etat et la Révolution ». Elle répondait sans doute aux nécessités du moment mais elle marqua de façon durable le parti communiste, sa vie intérieure, ses méthodes de travail, les mécanismes du pouvoir, les rapports entre la classe ouvrière et « son » Etat.

LA PERIODE STALINIENNE

C'est dans ce cadre que se fit la restructuration du parti bolchévique dont la composition avait beaucoup changé depuis la Révolution d'Octobre. Ce parti, qui comptait seulement 24.000 membres en février 1917, en comptait 390.000 dès février 1918 et 732.000 en mars 1921.

Effectuée sous l'égide de Staline, secrétaire général du parti depuis 1922, cette restructuration conduisit à transformer le parti en organisme administratif et exécutif auquel s'ajouta un rôle pédagogique qui aboutira à l'apparition d'une doctrine officielle transmise d'en haut aux masses.

(32) Discours du III^e Congrès des syndicats de Russie, 7 avril 1920. Tome 30, pp. 517/518.

(33) III^e Congrès des syndicats de Russie. Tome 30, pp. 520/527.

Cela avec une série de déformations qui se renforceront par la suite : une discipline un moment nécessaire qui aboutit à la pratique de l'unanimité; le renforcement à tous les niveaux de la direction personnelle et le développement d'une bureaucratie tournée vers l'efficacité à tout prix; la propagation d'une idéologie officielle qui étouffe toute possibilité de débat idéologique.

Dès 1924, Staline officialise la transformation du rôle initial des soviets. Ce qui leur restait d'autonomie est supprimé en faveur d'une unification qui les intègre au pouvoir central :

« Le pouvoir des Soviets est l'union et la constitution des soviets locaux en une seule organisation générale de l'Etat, en une organisation d'Etat du prolétariat, avant-garde des masses opprimées et exploitées et classe dominante. C'est leur union en une République des Soviets... Voilà pourquoi le pouvoir des Soviets est une *nouvelle forme* d'organisation de l'Etat » (34).

Dès lors, les soviets sont seulement vus en relation avec l'Etat, comme forme étatique de direction des masses. Du même coup disparaît la conception de soviets comme éléments de démocratie directe et d'étape vers l'extinction de l'Etat, comme base d'une nouvelle société fondée sur l'autogouvernement social.

La perspective de Lénine (le socialisme = participation consciente de la plus grande masse à la direction de l'Etat) est abandonnée non seulement dans les faits mais également dans la théorie officielle du parti.

C'est à ce moment que commence à s'affirmer une conception qui voit dans le socialisme la réalisation de rapports déterminés de production et d'échange (rapports qui en constituent certes la base indispensable) mais néglige de plus en plus que le socialisme est aussi un mode de gestion *politique* de la société, qu'il implique l'expansion de la démocratie et la réalisation *dans les faits* de la liberté politique.

Cela conduira à envisager seulement les perspectives du communisme sous leurs aspects économiques (« à chacun selon ses besoins ») mais à escamoter l'idée que le communisme signifie aussi autogouvernement de la société, extinction de l'Etat comme corps *séparé* de la société civile et à atténuer la conscience de sa nature essentiellement libératrice.

La prééminence du parti sur la vie de toute la société est posée en principe :

« Le Parti est la forme supérieure de l'organisation de classe du prolétariat, à côté des autres formes de cette organisation (syndicats, coopératives, Etat), dont il est appelé à diriger et à coordonner l'action. La dictature du prolétariat ne sera réalisée que par le Parti qui en est la force dirigeante. La dictature du prolétariat ne peut être intégrale que si elle est dirigée par un seul parti, le Parti communiste, qui ne partage pas et ne doit pas partager la direction avec d'autres partis » (35).

(34) Staline. « Des principes du léninisme ». Avril 1924. « Questions du léninisme ». Edition Moscou, 1947, pp. 41/42.

(35) Staline. Entretien avec la première délégation ouvrière américaine. 9 septembre 1927. « Questions du léninisme ». Editions sociales, Paris, 1931, Tome II, p. 12.

L'accent se déplace de plus en plus de la société vers l'Etat et la Constitution de 1936, qui identifie le caractère de classe de l'Etat et la propriété des moyens de production par le peuple, montre que disparaît la conscience de la nécessité de s'avancer vers l'extinction de l'Etat, vers la pleine expansion de la démocratie sous forme d'autogestion de la société.

D'après la Constitution de 1936, qui est toujours en vigueur, la base économique de l'U.R.S.S. est le système socialiste d'économie et de propriété socialiste des instruments et moyens de production. La propriété socialiste assume la forme de propriété d'Etat, patrimoine du peuple tout entier, de propriété coopérative et de propriété kolkhozienne. Ce qui aboutit à identifier l'Etat et la société à tous points de vue, même celui de la propriété et de la gestion des moyens de production.

Le 18e Congrès du P.C.(b) de l'U.R.S.S. (mars 1939) marque le point culminant de cette évolution sur le plan théorique. Staline y expose sa conception, non pas du dépérissement de l'Etat mais, au contraire, de son *renforcement* nécessaire. Et cela non seulement pour défendre le pays contre les ennemis extérieurs mais aussi pour organiser l'activité économique et le travail culturel et éducatif : « La fonction de défense militaire du pays contre l'agression de l'extérieur s'est conservée intégralement... De même s'est conservée et pleinement développée la fonction d'organisation économique, de travail culturel et éducatif des organismes d'Etat » (36).

Si la première de ces fonctions, la défense contre les périls extérieurs, se justifiait, la nécessité de *développer* les autres fonctions de l'Etat paraît moins évidente à un moment où on avait déjà abouti — d'après Staline — à « la liquidation des éléments capitalistes de la ville et de la campagne, à la victoire complète du système socialiste de l'économie ».

Car, d'après Staline, le socialisme était dès ce moment réalisé en U.R.S.S. En 1934 encore, il avait mis en garde contre l'illusion que « la société sans classes serait à portée de la main... Il est évident que la société sans classes ne peut venir, pour ainsi dire spontanément. Il faut la conquérir et la bâtir par les efforts de tous les travailleurs, en renforçant les organes de la dictature du prolétariat, en développant la lutte des classes, en liquidant les restes des classes capitalistes... » (37).

Mais trois ans plus tard, dans son rapport sur le projet de Constitution de l'U.R.S.S., il déclara que « la première phase du communisme, le socialisme, est déjà réalisé chez nous, dans l'essentiel » (38).

L'U.R.S.S. DEPUIS LE 20e CONGRES

Le 20e Congrès du P.C.U.S. (février 1956) a dénoncé les conséquences néfastes du « culte de la personnalité » et des « violations de la légalité socialiste » commises à l'époque stalinienne. Et il a reconnu la nécessité de réexaminer les méthodes de travail du parti et de l'appareil d'Etat, l'organisation de l'industrie.

(36) Staline. « Questions du léninisme ». Edition Moscou, 1947, p. 628.

(37) XVIIe Congrès du PC(b) de l'URSS. Janvier 1934. « Questions du léninisme », p. 489.

(38) VIIIe Congrès des Soviets de l'URSS, 25 novembre 1936.

Il n'a toutefois pas remis en question les principes de fonctionnement de la société soviétique, la conception du rôle du parti et de l'Etat, des rapports parti-Etat.

La *réforme économique* décidée en 1965 vise à améliorer l'efficacité des entreprises mais n'entraîne aucune démocratisation de leur gestion. Elle a conduit à une certaine *décentralisation* des pouvoirs de décision et un recours accru aux mécanismes du marché (prix, profit, rentabilité) en accordant une plus grande *autonomie* aux entreprises dans le cadre de la planification centralisée. Mais si elle accorde de plus grands pouvoirs aux directeurs, l'unité de commandement est maintenue. « L'entreprise est dirigée par un directeur. Le directeur est nommé et libéré de ses fonctions par l'organisme supérieur. Le directeur organise l'ensemble de l'activité de l'entreprise et porte l'entière responsabilité de sa situation et de son activité » (39).

La participation des travailleurs de l'entreprise est conçue dans la perspective d'un accroissement d'efficacité (utilisation plus rationnelle des progrès techniques, dépistage des « réserves cachées », etc.) en vue de la réalisation optimale des prévisions du plan.

Dans ce but, des « conférences permanentes de production » ont été instaurées en 1957. Elles concernent la gestion de la *production* et non la gestion de l'*entreprise* (examen de problèmes techniques, de nouveaux procédés de travail, de mesures à prendre pour l'exécution des plans, etc.).

En 1962, Khrouchtchev envisagea un moment de créer des « comités de production » élus en assemblée générale par l'ensemble du personnel de l'entreprise, comités qui participeraient à la discussion des plans et dont les directeurs devraient prendre conseil pour les questions les plus importantes (40). Cette suggestion n'eut pas de suite.

Quant au « contrôle populaire », qui est parfois présenté comme « une forme importante de la participation des travailleurs à la gestion de l'Etat », son rôle n'a rien de commun avec celui que nous assignons chez nous au « contrôle ouvrier ». L'activité des « contrôleurs populaires » consiste à rechercher les causes de malfaçons, à dépister les fraudes éventuelles et à faire de propositions pour améliorer la productivité.

En ce qui concerne les *syndicats*, dont le rôle avait été réduit à fort peu pendant la période stalinienne (aucun congrès syndical ne fut convoqué entre 1932 et 1949), l'accent a été mis sur la nécessité de donner plus d'importance à leurs activités. Leurs droits dans les conflits de travail ont été élargis et, depuis 1957, un caractère permanent a été donné aux « conférences de production » où les délégués élus du personnel sont réunis pour être informés des problèmes de production et disposent de certains pouvoirs consultatifs.

En fait, les syndicats exercent à présent un rôle non négligeable dans trois domaines. Ils participent à l'effort de production (émulation, formation professionnelle) et à certaines formes de consultation et d'information sur l'exécution des plans, l'organisation du travail, etc. Ils assurent la gestion des assurances sociales et des dépenses socio-culturelles. Ils participent au règlement des conflits de travail et détiennent, depuis 1958, un droit de veto sur les licenciements.

(39) Résolution sur la réforme économique, septembre 1965.

(40) N. Khrouchtchev. Rapport au CC du PCUS, 19 novembre 1962.

Il reste toutefois entendu que c'est *par l'intermédiaire* du parti et de l'Etat que le peuple dirige l'ensemble de la production sociale et l'identification de l'Etat et de la société définie par la Constitution de 1936 subsiste.

« Quand on dit qu'en régime socialiste, les hommes orientent consciemment l'évolution de la société, on entend par là qu'ils le font par l'intermédiaire du Parti et de l'Etat qui, eux, jouent le rôle de dirigeants et d'organiseurs de l'économie socialiste » (41).

Quant au dépérissement de l'Etat, il n'est pas envisagé sous la forme d'un développement progressif d'activités autogestionnaires. Il est reporté à un avenir assez lointain et s'effectuerait en quelque sorte au sein même de l'Etat.

« Le développement de la démocratie ne peut se réduire à un transfert d'un certain nombre de fonctions relevant des organismes d'Etat... Dans la pratique, la chose risquerait d'amener un fâcheux relâchement dans le travail des organismes d'Etat, notamment en ce qui concerne les questions du maintien de l'ordre public. On ne peut y recourir que lorsque les rapports sociaux atteignent une certaine maturité, de façon à ce que l'Etat socialiste n'en sorte pas affaibli. L'auto-administration communiste ne se forme pas par-dessus le dos des organismes du pouvoir d'Etat, ni à côté d'eux, mais dans leur sein » (42).

D'après les auteurs soviétiques, « le peuple exprime sa volonté par l'intermédiaire de représentants élus par lui, qui lui rendent compte de leur activité. La volonté suprême du peuple est condensée dans les décisions des organes centraux du pouvoir. Les décisions de cet Etat traduisent les intérêts vitaux de ces masses, leur volonté que le gouvernement responsable devant le peuple est tenu d'exécuter et que par sa nature sociale, il ne peut pas ne pas exécuter » (43).

Ce sont là des conceptions qui diffèrent singulièrement de celles exprimées par Lénine quand il déclarait « qu'en régime socialiste, la *masse* de la population se haussera à une participation *autonome*, non seulement aux votes et aux élections, mais encore à l'*administration* journalière » (44).

Encore que le problème sorte du cadre de cette étude, il est permis de se demander si ces conceptions, qui se sont formées dans des conditions historiques données, correspondent encore aux nouveaux rapports à l'échelle internationale, au développement des forces productives de l'Union soviétique actuelle, au niveau culturel atteint par sa population, à la possibilité qu'il y a aujourd'hui pour le socialisme d'y déployer tout son contenu démocratique et sa capacité libératrice.

DESACRALISER L'ETAT

Les textes que nous avons cités montrent que Marx et Engels se fixaient des perspectives autogestionnaires. S'il en est allé autrement en Russie après la Révolution d'Octobre, c'est seulement parce

(41) « Les principes du marxisme-léninisme ». 2e édition, Moscou, 1962, p. 567.

(42) G. Gléserman. « Le développement de la société socialiste ». Moscou 1970, pp. 258/259.

(43) A. Roumantsiev. « Economie politique du socialisme ». Moscou, 1969, p. 539.

(44) Lénine. « L'Etat et la révolution ». Œuvres complètes. Tome 25, p. 527.

que les conditions spécifiques dans lesquelles dut se réaliser la construction du socialisme obligèrent les dirigeants du parti bolchévik à s'engager dans une autre voie.

Dans les pays capitalistes développés la situation est différente et les perspectives de Marx et de Lénine restent valables.

Il est important de le souligner car les prises de position en faveur de l'autogestion se sont multipliées dans le mouvement ouvrier au cours des dernières années.

Le Congrès extraordinaire de la F.G.T.B. de janvier 1971 s'est fixé pour but de développer le contrôle ouvrier à tous les niveaux *dans une perspective autogestionnaire*. Le Congrès doctrinal du P.S.B. de novembre 1974 a retenu l'*autogestion* comme un objectif possible à long terme. Le Congrès statutaire de la C.S.C. de décembre 1975 s'est prononcé en faveur d'une stratégie destinée à aboutir à long terme à l'*autogestion*. Le M.O.C. a pris position dans le même sens et le G.P.T.C. s'assigne comme objectif l'instauration d'une *société socialiste autogestionnaire*.

Sans doute arrive-t-il que ces options soient équivoques ou tout au moins confuses, qu'elles perdent notamment de vue que l'autogestion n'a de sens que si l'ensemble de la société est autogérée, qu'il ne peut y avoir d'îlots autogérés durables dans une société qui ne l'est pas.

Il convient dès lors de définir clairement la portée de l'autogestion et d'en percevoir toute l'importance. Il s'agit en effet d'un problème qui est directement lié à un problème fondamental du marxisme : celui du *rôle de l'Etat* et de la perspective de son *dépérissement*. Car l'autogestion ne se limite pas à l'organisation de la production dans les entreprises. Elle se pose à l'échelle de la société toute entière et sur tous les plans : l'économique, le politique, le social. Elle constitue le premier pas vers le dépérissement de l'Etat et vers « l'association des producteurs libres ».

Pour préciser les objectifs que nous nous fixons, la portée de la transformation radicale de la société que nous préconisons, nous devons définir la *nature* du nouveau pouvoir politique que nous proposons.

Puisque la collectivisation des moyens de production ne suffit pas à garantir la démocratie prolétarienne mais en constitue seulement une prémisses nécessaire, seule une attitude critique envers *n'importe quelle forme* de démocratie peut permettre son expansion et le dépassement progressif de ses inévitables limites historiques.

Même l'Etat le plus démocratique, instrument nécessaire de la lutte pour la liberté, est toujours coercition organisée sur les hommes. La liberté dans son sens le plus large ne peut être un fait *étatique* mais un fait social.

Nous devons donc nous garder de projeter dans la société future une vision de l'Etat qui serait conforme au fonctionnement de l'Etat dans la société bourgeoise que nous voulons dépasser. Le respect révérencieux des institutions se justifie de la part de la bourgeoisie dans la démocratie bourgeoise qu'elle entend perpétuer. Il n'en va pas de même de notre attitude à l'égard des institutions de la démocratie prolétarienne puisque nous savons que celles-ci doivent se perfectionner jusqu'au point de devenir *superflues*.

Il est important de le souligner car cette *désacralisation* de l'Etat empêchera de recommencer à « mythifier » l'Etat sous sa forme socialiste.

Si nous estimons, comme Lénine, que l'Etat doit commencer à *dépérir dès l'avènement d'un régime socialiste*, nous devons penser d'abord au dépérissement de celles de ses fonctions qui ne menacent pas la « perspective historique » mais, au contraire, l'assurent : en supprimant en premier lieu les fonctions qui permettent à l'Etat de disposer du surplus réalisé par les travailleurs et de décider des résultats de leur travail. Ce qui implique l'*autogestion*.

En omettant ou en revisant la conception des classiques du marxisme sur « l'association des producteurs libres », nous rejeterions une des caractéristiques essentielles du socialisme.

Si vous voulez vous procurer les œuvres de Lénine,
LA bonne adresse, c'est la

Librairie du Monde Entier

162, rue du Midi, 1000 - Bruxelles.

Un monde en miettes

Ebauche de radioscopie du Journal télévisé

La RTB constitue une des cibles favorites de la droite, et le gouvernement Tindemans n'a, à cet égard, rien à envier à « La Libre Belgique » ou à « La Dernière Heure » : les menaces de l'un complètent efficacement la campagne des autres.

En effet, d'une part les journaux de M. Brébart (assurés de quelques appuis, notamment dans la presse financière) entretiennent quasi-quotidiennement la légende selon laquelle l'information radiotélévisée est dans notre pays aux mains d'un quarteron de « gauchistes ». D'autre part, le gouvernement a mis au point un nouveau projet de statut de la RTB, beaucoup plus autoritaire que le statut actuel et qui tend à étriquer davantage encore un pluralisme très formel (1). De plus, le Premier ministre ne cache plus son ambition de « briser le monopole de la RTB-BRT » et de « créer une chaîne radio-TV à caractère commercial », et il s'oppose énergiquement aux revendications du front commun syndical des instituts de radiotélévision. Tout cela, qui dégage un aigre fumet d'austérité, s'inscrit dans une politique générale d'agression contre les services publics — une politique qui sert les gros intérêts privés.

Défendre le statut public de la RTB-BRT aujourd'hui, ce n'est donc pas seulement être fidèle à une position de principe du mouvement ouvrier, c'est aussi répliquer à une offensive précise de la droite.

Or, son statut public impose à la RTB des devoirs qui sont très imparfaitement remplis. Voici un an et demi, les Cahiers marxistes tentaient d'éclairer la fonction idéologique exercée par la radiodiffu-

(1) Voir CM n° 22 de février 1976.

sion nationale, de fait la plus importante entreprise d'information du pays. Nous montrions que « l'objectivité statutaire de la RTB ne résiste pas à la pression diffuse, subtile et continue du système, aux pressions parfois directes du pouvoir, à l'autocensure » (2).

Poursuivant cette réflexion, un groupe de travail des C.M. a tenté d'analyser en particulier les orientations idéologiques du Journal télévisé de 19 h 45. Pourquoi le JTV, et pourquoi ce JTV ? Parce qu'il s'agit de l'émission d'information qui a la plus grosse écoute (un million deux cent mille personnes environ le suivent quotidiennement. Et parce que, selon toute vraisemblance, elle reflète le plus fidèlement et avec le plus de densité le visage que veut se donner la RTB.

Le groupe de travail (qui comprend des employés, des enseignants, des étudiants, des ménagères ainsi que des techniciens de l'information) n'a pas visé à l'analyse sociologique : ce qu'il offre à lire n'est pas destiné aux spécialistes, mais se veut très modestement une contribution aux efforts de décodage de l'information entreprise dans des milieux progressistes (3).

La méthode de travail a été mise au point par tâtonnements successifs : le groupe s'est d'abord mis à l'écoute/vision du JTV pendant sept jours consécutifs de novembre 1975; puis il a, pendant deux semaines de février noté comment le JTV rendait compte de l'actualité sociale en Belgique et de l'évolution politique en Espagne. Enfin, dans un troisième temps, il s'est de nouveau concentré pendant une semaine de mars à l'écoute/vision de l'ensemble du JTV de 19 h 45. Les notes prises ont été ensuite rassemblées, comparées avant une discussion générale, réalisée à partir de quelques enregistrements du JTV sur magnéto-scope.

Le texte qui suit esquisse une synthèse des résultats acquis sur la base de cette enquête.

QUELLE « OBJECTIVITE » ?

L'écoute attentive et prolongée d'une série de JTV révèle le recours à un certain nombre de procédés formels destinés à faire passer de façon optimale dans le public une information qui doit apparaître comme objective.

Pour rappel, le code de déontologie des journalistes de la RTB fait de « *l'esprit de rigoureuse objectivité* » requis par le statut de 1960 une règle fondamentale. Cette objectivité a de multiples implications : elle exige du journaliste compétence, sens critique, exactitude, honnêteté et impartialité. Elle lui fait un devoir de « relater, d'analyser et d'expliquer intelligiblement les faits et les évolutions dont il informe ». L'objectivité implique par ailleurs « *une représentation équilibrée, à l'antenne, des différentes tendances et des mouvements d'opinion* ». Cet équilibre doit s'établir « *sur une base aussi large que possible* ». La responsabilité de chaque journaliste est engagée, mais seul le Directeur général est responsable devant le Conseil d'administration de l'équilibre de l'ensemble de l'information.

(2) CM de novembre 1974.

(3) Certains milieux de droite se sont livrés pour leur compte à des analyses idéologiques des émissions radio et TV. C'est le cas d'« un groupe de l'université de Louvain », dont l'étude a été publiée par l'Action catholique générale, avenue de l'Yser 19, à Bruxelles.

Bref, si d'innombrables vertus sont requises des journalistes, c'est pour qu'ils ne produisent pas d' « émissions engagées ».

C'est là que le bât blesse : idéologiquement, les émissions sont engagées. Rien n'y est neutre ou innocent — ni la sélection de l'information dite brute, ni son traitement, ni l'ordre des séquences, ni la référence à la science et la technique, ni le langage ni même l'image.

Alors que l'objectivité pour un marxiste consiste précisément à afficher sa prise de parti, le discours libéral se prétend impartial et aime se fonder sur « la compétence », c'est-à-dire sur l'expert incarnant la science, et dont l'engagement politique est passé sous silence.

Des exemples nous permettront d'étayer notre propos.

CRITERES IMPLICITES

Pour sélectionner une information « brute », mais en fait déjà soumise à un triage préalable — notamment par la grâce d'agences de presse fort peu neutres qui fournissent un écrasant volume de dépêches — on recourt à la RTB à des critères-allant-de-soi parmi lesquels nous en épingleons deux :

— *La conception selon laquelle le politique s'identifie exclusivement aux actes de gouvernement, à la vie parlementaire ou diplomatique, et selon laquelle les travailleurs ne sont jamais (ou très rarement) les acteurs de l'Histoire.*

Exemples : — Samedi 6 mars, 16 minutes du JTV sont consacrées à l'inauguration de la Maison de la Francité à Bruxelles ainsi qu'à la sortie d'une Histoire de Bruxelles. L'accord intervenu à l'usine Wabco, où après six semaines de grève, les travailleurs l'emportent sur deux multinationales, obtient 25 secondes d'antenne.

— Mardi 2 mars : l'inauguration d'un nouveau tronçon d'autoroute près de Liège fait l'objet d'une séquence d'une minute 25", alors que la conférence de presse du front antiroutes se voit octroyer 25 secondes. Cette conférence de presse semble d'ailleurs aussitôt oubliée, car le 9 mars, à propos du débat à la Chambre sur les crédits aux autoroutes, on présente l'opposition (purement conjoncturelle) de la Volksunie, comme L'opposition aux autoroutes, sans dire un mot du Front, de la FGTB qui proteste contre les hausses des tarifs des transports en commun, etc.

— La visite du roi en Arabie séoudite mobilise une équipe TV complète « pour apprendre à connaître le pays ». Quand en fait-on autant pour apprendre à connaître un dossier social ?

— Un conflit social n'a droit à la priorité que s'il nous touche en tant que consommateurs individuels, mais pas s'il est susceptible d'éveiller chez le téléspectateur un sentiment de solidarité de classe avec les travailleurs en lutte. Ainsi le JTV du 10 mars débute par le conflit pétrolier, mais en prenant bien soin de le présenter comme une sorte de catastrophe nationale. On parle de « tenir » pendant tel laps de temps avec les stocks existants, on s'inquiète des retards dans la livraison. On ne dit rien des causes, de l'évolution, des buts de l'action. On ne signale pas que les employés de la CSC ont suspendu la négociation. On ne pipe mot d'un licenciement arbitraire. Ces omissions font apparaître la grève comme une subversion (d'ailleurs incompréhensible) : les grévistes font le blocus des téléspectateurs. On conclut : « De part et d'autre, on risque d'y épuiser ses réserves : pour les pétroliers, il s'agit des stocks de carburant, pour les syndicalistes, il s'agit de la caisse de grève ». Philosophie implicite : une grève est nuisible à tous et finalement ne rapporte rien à personne.

— *Un parti-pris d'eurocentrisme, l'Europe se limitant aux pays capitalistes.*

Exemples : — La place considérable accordée aux tribulations de la CEE et aux divers marathons du « Charlemagne ».

— Quand l'OCDE prévoit une reprise économique en Occident, l'information fait l'objet d'un long commentaire; quand le même OCDE signale l'absence de chômage et d'inflation dans les pays socialistes, il n'en est pas fait mention.

LE PRINCIPE DE SYMETRIE

La manière dont le JTV du 10 mars a traité le conflit pétrolier illustre un principe cher à la RTB : le principe de symétrie, qui vise à assurer l'équilibre voulu par le statut. Pour commenter un conflit social, on oppose la thèse des ouvriers à celle des patrons, la version de la police à celle des manifestants, le plan des syndicats à celui de la FEB — le Journal télévisé jouant le rôle d'arbitre-au-dessus-de-la-mêlée.

Les exemples abondent; en voici quelques-uns.

— Mardi 9 mars, le JTV expose, à propos de la grève à la clinique Fabiola, la position des syndicats et la position patronale, en présentant le problème sous un angle technique : est-il oui ou non possible d'accorder une augmentation salariale de X % ? Les antécédents et les conséquences possibles (pas seulement pour les grévistes, mais pour les malades) sont passés sous silence. Le problème de fond, les choix globaux sont escamotés, à savoir : faut-il oui ou non investir dans les secteurs directement utiles à la collectivité, ces secteurs doivent-ils payer ou non par priorité les frais de la crise ?

— La séquence « autoroutes » du 9 mars, déjà citée, péchait par la même absence de dossier global : le téléspectateur se voyait jeter des masses de chiffres à la figure, cela faisait très « sérieux », mais les problèmes de fond étaient escamotés.

— Samedi 6 mars : une seule information sociale, elle concerne Wabco, où le travail va reprendre, après un accord dont on cite les points principaux. Aucune explication sur la portée et le pourquoi du succès remporté sur Westinghouse et Ideal Standard. Pas d'interview de syndicalistes ou de travailleurs. L'information est isolée, alors que des batailles similaires, pour les droits syndicaux, sont menées, par exemple chez Burroughs à Seneffe.

— Le JTV du 14 février juxtapose des faits ou des affirmations qui tendent à se neutraliser. « M. Pulinckx dit oui à la conférence de l'emploi ». Il ajoute : « Mais la FEB ne pourra consentir à de nouvelles charges, ni prendre de nouveaux engagements ». A quoi servira alors cette conférence de l'emploi ? L'« objectivité » commande de rester muet à ce propos.

Le principe de symétrie est aussi utilisé en politique internationale.

Exemple : Le JTV du 8 mars, à propos de l'Espagne, évoque la grève générale en Pays Basque, signale de « nouveaux affrontements » et présente une fusillade de la police comme la conséquence normale ou fatale des affrontements. Les responsabilités sont diluées dans un souci d'équilibre. Ce souci s'exprime aussi dans une analyse de la situation politique. Le gouvernement espagnol y est décrit comme « pris » entre la gauche et la vieille garde franquiste. Le « chemin est étroit ». « Entre la rupture et la continuité, la marge est bien étroite ».

Ainsi donc, le gouvernement Arias Navarro se trouverait au centre, se frayant un difficile passage entre deux périls...

LE PRINCIPE D'ALTERNANCE

Le JTV a le souci de varier les thèmes abordés, pour éviter l'ennui.

On essaye — en tenant bien entendu compte des événements — d'alterner selon les jours la priorité accordée aux affaires nationales et internationales. Ensuite, à l'intérieur du même journal, on alterne les nouvelles « heureuses » et « malheureuses », l'angoissant et le rassurant, la guerre et la paix, le socio-économique et le mondain, le tragique et le futile. Cela a pour effet de niveler les éléments de l'information.

Exemples : — Les rubriques internationales des 1er et 2 mars. 1er mars : 30, 15 et 50 secondes respectivement pour le 25e congrès du PCUS, une attaque de l'aviation américaine au Cambodge, la fin du voyage de Nixon en Chine — puis 2'10" pour une enquête sur les masques de carnaval.

2 mars : longues séquences sur la campagne des présidentielles aux USA, sur le 25e congrès du PCUS (avec interview de Louis Van Geyt), télégrammes-flashes sur le débat Mitterrand-Fourcade et sur le Sahara occidental, reportage de 1 et 3 minutes sur la CEE, puis 2 minutes et demi sur les choux frisés à Liège.

— JTV du 11 mars — ordre des séquences :

1) Liban.

2) Marchandages politiques à la veille de nominations de hauts fonctionnaires en Belgique : très longue séquence sur un problème qui apparaît comme un jeu secret pour quelques « grands ». Un jeu qui confortera les gens dans l'opinion que la politique salit les mains. Tout se passe à « l'étage au-dessus », et ce qui s'y passe n'est pas joli...

3) Quelques mots à peine sur le conflit pétrolier et la grève tournante dans les hôpitaux de Charleroi.

4) Chine et Laos : une bonne ration de ragots sur les mystères de Pékin et la division et la confusion qui règneraient au Laos.

5) Très longs développements sur les rapports Marché commun-Canada.

6) Bleuette romantique et phrases ronflantes sur le bon peuple gallois. Les revendications nationales et populaires sont folklorisées, alors qu'il s'agit d'une des régions de Grande-Bretagne les plus touchées par la crise et les plus « colonisées » par l'Angleterre.

Le principe d'alternance peut être appliqué de manière vicieuse, par exemple quand le 5 mars la protestation de la CSC à propos du jugement du tribunal de Nivelles dans l'affaire du « Parisien libéré » se trouve coincée entre deux faits divers, ou quand l'interview de Revel, auteur de « La tentation totalitaire » suit immédiatement — comme pour la neutraliser — une séquence relative au scandale Lockheed.

VIVENT LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE !

L'appel aux « compétences », comme garantie d'objectivité, est une règle d'or à la RTB.

Exemples : — Le JTV du 11 mars commence par une longue séquence sur le marché des changes, traitée en un jargon incompréhensible pour le grand public. Mais ce jargon n'est pas innocent, lui non plus. On y glisse une phrase telle que « la méfiance en une monnaie amène les spéculateurs... », au lieu de dire l'inverse : « La spéculation sur une monnaie entraîne rapidement la méfiance... » Dans la 1re hypothèse, le spéculateur ne

fait que profiter d'une situation, dans la seconde, il la provoque. Rien n'est dit non plus de la réalité de ce spéculateur, qui reste dans l'imagerie populaire un margoulin ou un escroc, passant la frontière suisse avec deux valises bourrées de devises...

— JTV du 7 mars : Pourquoi régionaliser l'administration ? reportage de 8 minutes où ne sont interrogés que des « spécialistes ». Aucun aspect concret, perceptible pour la population, n'est abordé.

— JTV du 11 mars : Reportage sur le marathon agricole du « Charlemagne ». Propos sybillins pour le téléspectateur moyen. Comme c'est souvent le cas pour des problèmes de la CEE, le reportage paraît réservé aux seuls initiés.

Dans les trois cas, on noie le téléspectateur sous les aspects techniques — quasi « magiques » — des problèmes, et on renforce ainsi l'impression d'impuissance qu'on a immanquablement devant une espèce de fatalité.

La fatalité est d'ailleurs souvent sous-jacente à l'information.

— Exemple : Le JTV du 13 février était construit à partir du fil conducteur du « fléau de la violence » — en Irlande du Nord, en Espagne, etc. (avec la grippe au départ). Une longue séquence sur les agriculteurs français présentait leurs difficiles conditions de vie comme le résultat de la fatalité.

DEFORMATIONS

Les déformations sont flagrantes pour la plupart des informations relatives aux pays socialistes ou aux partis communistes.

Exemples : — Le JTV du 8 novembre donne des images d'un meeting communiste à Lisbonne. Luc Beyer commente : « Les participants scandent SSSR » (initiales en russe de URSS). En vérité, les manifestants scandaient PCP, sigle du Parti communiste portugais.

— Le 12 février à propos de l'Angola, le JTV se borne à annoncer : « Avec les Cubains et l'armement lourd soviétique, le MPLA avance. 100.000 réfugiés fuient les forces marxistes ».

Le lendemain, à propos de l'Angola, on cite Kissinger : « C'est une victoire des Cubains et des Russes ». Tout est mis en œuvre pour faire croire que le MPLA est un produit exotique, importé en Angola par Brejnev et Fidel Castro.

A propos de l'Angola encore, le 3 mars, le JTV demande l'avis de Soljenitsyne, dans un évident souci de « compétence ».

— Le 2 mars, à propos du 25e congrès du PCUS : « Un congrès que certains appellent déjà celui des divergences. Le mot orthodoxie demande une nouvelle définition, une re-définition, au moment où Français, Italiens, Espagnols ne fixent plus avec extase les bulbes du Kremlin... »

— Le 11 mars, à propos de la Chine, tout le commentaire sur la campagne d'affiches et de presse contre Tsien tao Ping vise à présenter le monde socialiste comme une planète lointaine et mystérieuse, où tout doit être décrypté. C'est comme une forme nouvelle, idéologique, de l'ancien « cordon sanitaire »...

Dans le même ordre d'idées, et même si l'Algérie n'est pas un pays socialiste, il faut citer le commentaire délibérément déformant donnée au JTV du 12 mars à propos de la situation dans ce pays :

— « Depuis l'entrée triomphale de Ben Bella à Alger en 1962, les coups de force, révolutions de palais, attentats et manifestations contre le pouvoir en place ont émaillé quasi-constamment la vie politique algérienne. »
et encore à propos du Laos, au JTV du 11 mars :

— « Des voyageurs venant du Laos affirment que les trois quarts du pays échappent à l'autorité du gouvernement, qui serait divisé entre partisans de Hanoi et marxistes « patriotes ».

L'insinuation est claire : le Vietnam du Nord a des visées annexionnistes et des « agents » au Laos.

« EN BREF »...

Bien souvent, « le reste de l'actualité », c'est-à-dire surtout l'actualité sociale est débitée en fin de JTV sous forme de télégrammes, brèves séquences de 20 à 30 secondes. Par exemple, le 8 mars : « En bref, 4e semaine de grève dans le secteur pétrolier, 6e semaine de grève pour les travailleurs de la pétrochimie, 4e semaine d'occupation chez Burroughs »... Cela ressemble aux résultats des matches de football, le dimanche soir. Ce sont ces brèves séquences qui font généralement l'objet d'un « emballage nappé » cher à Beyer. Cette liaison-là, par jeu de mots, images-clichés, permet au journaliste de ne pas en faire d'autres, d'ordre politique par exemple. Les « En bref » pulvérisent, atomisent l'information sociale : les grèves apparaissent comme autant de faits isolés, ponctuels, sans liens entre eux, sans raison d'être.

Par ailleurs, le « *flash qui vient de tomber sur nos téléscripteurs* », et dont on donne lecture, tout chaud, donne l'impression que le journaliste s'efface devant les faits, qu'il est le serviteur de l'événement, ce qui renforce le mythe de l'objectivité.

Quant aux omissions, comment en dresser un inventaire ? Bornons-nous à signaler que le soir même où Marcelino Camacho, leader des Commissions Ouvrières d'Espagne donnait à Bruxelles un meeting — entre deux séjours en prison — le JTV l'ignorait superbement.

LA RHETORIQUE JOURNALISTIQUE

Parmi les procédés auxquels le journaliste du JTV recourt pour accentuer le caractère « neutre » de l'information qu'il donne, on peut citer :

— *Le discours impersonnel*, qui invite le téléspectateur à se considérer comme un citoyen universel et permet de masquer les responsabilités réelles des phénomènes économiques, sociaux ou politiques.

Exemples : « L'Europe est-elle capable... », « L'aéronautique intéresse... », « On espère que l'on agira avec bon sens et prudence », « Les milieux financiers de Zurich estiment... »

— *Le style littéraire désuet ou « distingué »*, sur le modèle des dissertations scolaires, style qui répond à une certaine conception de la culture et du « beau monde ».

Exemples : « Les déserts sont faits de sable et de rocaille; c'est sur ces rocailles que butent... » (commentaire du JTV du 6 novembre sur la Marche verte des Marocains au Sahara). « Le folklore est un peu le conservatoire de l'âme populaire » (JTV du 10 mars). Dans les deux cas, les ronds-de-jambe littéraires dispensent le journaliste d'analyser, ici l'enjeu de la croisade organisée par Hassan II, là les raisons économiques et politiques du nationalisme écossais.

— *Le ton grave*, qui implique la non-réciprocité entre le journaliste (qui détient le savoir) et ceux qui l'écoutent. Ce ton devient

néanmoins familier et condescendant sur certains sujets où le téléspectateur est interpellé comme consommateur — la grippe, la rage, ou le cas de friteuses défectueuses qu'il s'agit de restituer à leur fabriquant.

— *L'usage des métaphores sportives ou météorologiques.*

Exemples : — Elections primaires au Massachusetts (JTV 2 mars). « A bride abattue, 8 candidats démocrates ont pris le départ. Mais s'ils ne parviennent pas à se départager avec netteté, ce sera peut-être l'outsider qui les coiffera tous au poteau, un outsider qui se réserve et qui s'appelle Hubert Humphrey. »

— « Elections primaires en Floride (JTV du 9 mars). « On s'attendait à un duel Wallace-Carter, mais le sénateur Jackson a transformé ce duel en confrontation triangulaire : résultat du tiercé demain ».

L'usage du vocabulaire d'hippodrome tient lieu d'analyse. Le journaliste reste à l'extérieur du problème et traite les élections américaines comme un jeu. En l'occurrence, l'aspect jeu est conforme aux traditions américaines, mais cela même demande à être expliqué. A défaut d'explication, l'image des USA reste conventionnelle et fautive.

Traitant du « reste de l'actualité internationale », le JTV du 8 mars s'adonne à la météorologie : « il fait froid sur le plan politique », il y a « des points chauds », « des feux qui, couverts sous la cendre et peuvent se ranimer ». Il s'agit du Liban et de l'Irlande du Nord, où apparemment, l'Histoire se fait au gré des vents...

— Enfin la manière de ménager les transitions d'une rubrique à l'autre, ou encore de clôturer le JTV par le traditionnel rappel des titres, procède de choix.

Exemples : — JTV du 6 mars. Parlant du problème des viticulteurs français, « où la colère a cédé la place à la tristesse et au recueillement » (propos suivis d'images des funérailles du viticulteur tué), le journaliste enchaîne : « En Espagne, par contre, ce n'est pas encore l'apaisement ».

— JTV du 10 mars. Passant du Liban à l'Espagne, le journaliste décèle « un certain retour à la normale ».

Dans le premier cas, l'information prend la forme d'une succession de mouvements de colère et de calme. Mais pourquoi la colère, pourquoi l'apaisement ? Et quel apaisement ? L'iniquité sociale, source de la colère des viticulteurs, a-t-elle pris fin avec les funérailles de l'ouvrier tué ? Le problème de l'Espagne commence-t-il et finit-il avec « les heurts » ?

Dans le second cas, nous nous bornerons à demander : Qu'est-ce donc que « la normale » en Espagne franquiste ?

Les « titres » et les « rappels » visent à frapper par des formules concises et percutantes, mais bien souvent leur rôle est différent.

Exemples : — JTV du 12 mars : « Deux anciens présidents du gouvernement provisoire algérien contestent et se retrouvent en résidence surveillée » : cette manière de présenter l'affaire n'est pas un résumé des nouvelles, mais un jugement sur un régime qu'on estime non-démocratique.

— JTV du 12 mars : « La fraude fiscale, une fraude permanente, dont l'ampleur reste contestée, mais devant laquelle l'Etat réagit ». Ici encore, le titre s'écarte sensiblement du contenu du reportage (exemplaire, sur un sujet difficile) et qui prouve, chiffres à l'appui que la grosse fraude fiscale s'apparente au gangstérisme.

— JTV du 2 mars : L'interview de Louis Van Geyt à Moscou ne figure pas dans le rappel des titres. Gênante ?

ET L'IMAGE ?

L'image paraît toujours « vraie », et elle n'est certainement pas truquée. Elle n'est cependant qu'une vision dirigée, sélective de la réalité, et de cela le téléspectateur a rarement conscience, étant donné le rythme des images et l'impact du commentaire.

D'où vient l'image du journal télévisé ? En politique internationale, elle est généralement « offerte » et donc sélectionnée. Il y aura des sujets pour lesquels il n'y aura jamais d'image. Par contre, la Marche verte des Marocains a suscité des images à gogo, totalement insignifiantes sur le plan politique.

Quand l'image est fabriquée à l'occasion d'un reportage en Belgique, il peut arriver qu'elle n'aide pas à comprendre le problème exposé. C'est le cas par exemple pour le reportage du 7 mars sur la régionalisation de l'administration : la vie de la Cité administrative, la plongée fascinante dans les fenêtres des hautes façades, la rue déserte, tout cela est inutile et plutôt accablant.

Il existe cependant des exemples, trop rares, de reportages originaux, où image et texte, se complétant, aident à comprendre un dossier : ce fut le cas, le 16 février de l'enquête sur la rationalisation à la RTT, le 5 mars du reportage sur le procès Sitel, le 12 mars sur la fraude fiscale, le 2 mars sur la grève du pétrole. On notera à propos de cette dernière séquence, qui à titre tout à fait exceptionnel, présentait des grévistes en lutte sans donner symétriquement la parole au patronat, que dès le lendemain, elle était dénoncée par « La Libre Belgique » comme manquant de la plus élémentaire objectivité. Et la gazette s'inquiétait de voir se dévoyer un journal télévisé « *qui a toujours, dans l'ensemble, donné satisfaction ces dernières années* »...

A LA REMORQUE DE L'HISTOIRE

Sans avoir la prétention, répétons-le, d'avoir fait œuvre scientifique, nous pensons pouvoir dégager de notre enquête des lignes de force, des tendances.

Par rapport aux journaux télévisés français, notre JTV apparaît moins comme « la voix du Pouvoir » — et de fait, la forme du pouvoir politique est différente dans les deux pays, même si la nature du système économique est la même. Ici et là cependant, le journal télévisé véhicule très naturellement l'idéologie dominante. Il n'est pas neutre.

Il n'est pas davantage « dérangeant » ou « impertinent ». A y regarder de près, le JTV ne s'adresse à personne. Il présente des chômeurs, des inondations, des marcheurs, des vedettes de la politique, mais ce spectacle est celui d'un monde en miettes où il n'a aucun rôle à jouer. Tout y est fragmenté, morcelé. Le téléspectateur n'est pas concerné.

Certes, le temps n'est plus où l'on pouvait se permettre d'être agressivement anticommuniste en prétendant traduire le sentiment de la majorité. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de doser davantage, d'« équilibrer » le contenu idéologique d'un moyen d'information qui touche les masses. Il serait injuste et superficiel de dire que le JTV cherche avant tout à ne mécontenter personne. On serait plus proche de la vérité en disant qu'il n'est pas le reflet du réel

(dialectique), mais le réel d'un reflet. Le JTV se contente de se « laisser porter par le courant », autrement dit il adhère à une conception du monde qui n'est autre que le reflet idéologique des intérêts d'une classe dominante. Dans cette optique, l'étude du langage éclaire singulièrement les phénomènes : un langage qui utilise volontiers les images sportives et météorologiques reflète une conception pré-marxiste de l'histoire, où le hasard agit comme le vent ou la roue de la fortune, à la surface des choses.

La durée dialectique, la totalité historique évoluant est niée au profit d'une vision tronquée, éclatée en instants qui n'ont pas en eux-mêmes plus de signification que l'alternance des victoires et défaites dans une compétition sportive.

En quelque sorte, on revient ainsi, après une époque où la bourgeoisie triomphante, ne craignait pas d'imposer son idéologie de classe par tous les moyens de diffusion (glorification de la « pacification » coloniale, de l'expansion de la « civilisation » dans le monde), à une position de retrait où l'Histoire n'est plus dominée que par la fatalité des Anciens.



**les
Bons d'épargne
CGER 
ça rapporte!**

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

Eléments pour une analyse du théâtre en Belgique depuis 1945

Les Cahiers Marxistes ont le plaisir de présenter un texte original de Jean-Marie Piemme et Michel Jaumain, texte « constitué, ils le précisent, d'un ensemble de propositions et d'hypothèses qui seront étayées, développées, exemplifiées, corrigées et complétées dans un prochain travail de volume plus important ».

De fait, les « Eléments pour une analyse du théâtre », loin de se vouloir achevés, constituent surtout un stimulant à la réflexion sur le thème Théâtre et Idéologie. Qu'on soit ou non d'accord avec l'analyse des deux chercheurs, il est difficile de leur contester le mérite de provoquer de salutaires interrogations sur la fonction du théâtre, qu'il soit « populaire » ou « d'avant garde ».

CULTURE ET SOCIAL-DEMOCRATIE

L'idéologie culturelle dominante en matière de théâtre depuis 1945 est constituée par la version « belge » de l'idéologie du théâtre populaire.

L'idéologie du théâtre populaire se caractérise essentiellement par un *refoulement du politique* et par une *saisie éthique de la culture*. Le refoulement du politique peut cependant varier selon la structure idéologique et politique des formations sociales où se développe cette idéologie. Ainsi, avec Jean Vilar, la France a connu une conception du théâtre populaire où la politique ne cessait de faire retour à travers la revendication d'un théâtre comme service public, faisant du T.N.P. une entreprise profondément contradictoire dans la mesure où la vocation « nationale » de ce théâtre ne pouvait pas s'accorder à la volonté de saisir politiquement le populaire.

En Belgique, au contraire, la saisie politique du théâtral fut inexistante en raison de la position dominante d'une conception social-démocrate de la culture, centrée sur un *humanisme social*. L'*humanisme* de cette conception tient au pouvoir libérateur dont est créditée la culture considérée comme patrimoine universel, extérieur aux conflits de classe et transcendant tous les rapports sociaux. De même que le savoir scolaire, lui aussi considéré comme universel, était censé « éclairer » la conscience et le jugement individuels, la culture devait permettre à qui la posséderait de raffiner ses goûts, ses perceptions, d'accroître le nombre et la qualité de ses choix, bref de faire d'un individu aliéné par la mécanique sociale un homme libre et responsable.

Cet humanisme est *social* en ce qu'il a pour fondement la constatation d'une inégalité dans la répartition des biens culturels, inégalité considérée comme préjudiciable à l'harmonie des classes sociales au sein d'une nation. D'où la défense d'une *justice distributive* qui n'est que la version culturelle de la revendication économique d'une meilleure distribution des revenus et de la revendication politique d'une égalité électorale des citoyens.

L'idée générale de la *justice distributive* appartient à la *tradition social-démocrate* d'une part parce qu'elle tente de réaliser au maximum la définition juridico-idéologique que les sociétés capitalistes donnent d'elles-mêmes, à savoir la démocratie, et d'autre part en ce qu'elle tend à ignorer, dans sa pratique concrète, les mécanismes d'extorsion de la plus-value, la réalité de l'Etat comme appareil de classe, et la culture comme système idéologique porteur d'intérêts contradictoires de classes.

Ainsi, la conception social-démocrate de la culture peut être caractérisée par l'articulation de la vieille équivalence idéaliste entre liberté et conscience éclairée (au prix du refoulement d'une définition matérialiste de la liberté comme effet des rapports sociaux) et d'une logique de la redistribution.

LE T.N.B. ET LES AGREES

Historiquement, cette conception social-démocrate de la culture impulse le mouvement d'*éducation populaire* qui se développe en Belgique depuis la fin de la première guerre mondiale. Le mouvement d'éducation populaire a d'abord investi le livre considéré comme support privilégié du savoir et de la culture et a provoqué le développement des bibliothèques publiques considérées comme instruments privilégiés de la diffusion de ce savoir et de cette culture. En outre, il s'est transféré aux pratiques théâtrales comme en témoigne la création en 1945 d'un Théâtre National de Belgique dont la fonction objective était de participer à la *reconstruction nationale* à travers le *développement culturel des « non-instruits »*, et dont la mission avouée était de « donner des spectacles d'une haute valeur artistique et d'en assurer la diffusion la plus large ».

De 1945 à aujourd'hui, cette mission s'est développée à travers une croyance en la possibilité d'une lecture immédiate et directe du spectacle pour toutes les classes de la société moyennant l'utilisation de formes esthétiques « simples et naturelles ». Dans cette hypothèse, la pratique théâtrale est considérée comme un *art de la proximité* : des individus entre

eux par dessus les classes, du jeu et du « naturel », de la mise en scène et de la « vie », du contenu des œuvres et des aspirations des spectateur, de l'art théâtral et des émotions collectives.

Cet « art de la proximité » se manifeste dans les formes suivantes :

1. — Le T.N.B. vise prioritairement à toucher ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller aux spectacles. Il se déplace vers ces non-spectateurs (non-public) et donne des représentations dans des localités peu habituées à accueillir des troupes théâtrales (campagne, banlieue, petite province, etc.). Il survalorise l'itinérance à travers une idéologie de l'« événement » et de la fête théâtrale (le théâtre = la fête = l'événement qui permet le rassemblement de tous).

2. — Théâtre pour toutes les classes et pour tous les groupes, le T.N.B. pratique une *philosophie de l'éclectisme* dans le choix des pièces. Cet éclectisme ne connaît qu'un principe justificateur : la valeur « culturelle éducative » de l'œuvre au sens idéaliste défini plus haut. Ainsi, Brecht sera joué non pas parce qu'il s'inscrit dans un système d'écriture et de formes théâtrales marqué par une saisie politique et matérialiste des formations sociales et du travail théâtral, mais parce que, malgré son engagement, sa qualité d'écrivain et les problèmes dont il traite permettent de l'absorber dans le patrimoine culturel de l'humanité.

3. — Le T.N.B. développe une production théâtrale relevant de l'idéologie générale de l'art comme copie/double/miroir du réel (1). Selon celle-ci, tous les éléments du spectacle sont censés reproduire les vérités-réalités (matérielles, morales, psychologiques, humaines, etc.) que donne à lire (voir) la saisie du réel dite du « bon sens » ou du « sens commun », saisie caractérisée par sa dépendance au système idéologique de la bourgeoisie.

En trente années d'existence, le T.N.B. s'est construit une *position dominante* dans l'institution théâtrale à travers une politique de diffusion largement commandée par des missions institutionnelles nécessaires à l'appareil d'Etat et régulièrement soutenue par un volume budgétaire important (depuis 1945, la subvention du T.N.B. a toujours représenté la plus forte subvention accordée à un théâtre non-lyrique en Belgique).

Cette position dominante est partagée à des degrés divers par d'autres théâtres, d'une part en raison de leur *statut juridico-institutionnel* : les agréés (A.R. 57) sont les seuls théâtres à bénéficier d'une définition juridique objective englobant des modalités précises de subventionnement; d'autre part, en raison de la *détermination de leur travail théâtral par un principe de subordination de la mise en scène, du jeu, des éléments spectaculaires au texte-pensée de l'auteur, à travers la catégorie esthétique de l'expression*. Ce principe de subordination inscrit leurs pratiques dans l'idéologie dominante en matière de théâtre en particulier, de l'art en général.

CARACTERES DE LA DOMINANCE

La position dominante, au sein du champ théâtral belge, combine donc une dominance juridico-institutionnelle et une dominance idéologique.

L'idéologie dominante en matière théâtrale est commandée par l'opposition entre les catégories du *fond* et de la *forme* mises en relation et en subordination à travers la catégorie d'*expression* (2). Cette idéologie détermine la saisie du travail théâtral selon un système hiérarchisé de fonctions dans lequel chaque fonction inférieure traduit-exprime « naturellement » la fonction supérieure. Ainsi, la forme exprime « naturellement » le fond, la pensée exprime « naturellement » l'auteur, le style exprime « naturellement » la pensée, et la mise en scène doit exprimer « naturellement » tout cela, l'ensemble étant censé exprimer une vérité-réalité « naturellement » donnée.

Cette idéologie combine donc une saisie empirique du réel, une philosophie de l'origine et de l'identité, une mythologie du naturel, une survvalorisation de l'auteur comme conscience réflexive unitaire (3).

La position juridico-institutionnelle dominante de ces théâtres procède de leur aptitude à remplir les conditions d'agrégation fixées par l'appareil d'Etat : 1) avoir une troupe permanente d'au moins huit comédiens; 2) donner des représentations dont la qualité est approuvée par le C.N.A.D. et 3) jouer au minimum 200 fois par saison.

La première et la troisième conditions montrent en quoi l'intervention de l'Etat consacre et renforce institutionnellement la position effectivement dominante d'un certain nombre de théâtres et définit pour un certain nombre d'années les formes institutionnelles de la domination. Rares, en effet, sont les entreprises théâtrales qui peuvent satisfaire aux deux conditions. Sur base du faible volume des crédits disponibles pour le théâtre et sur base des rapports de force déjà existants au sein du champ théâtral, l'appareil d'Etat définit en 57 une *philosophie dure de l'agrégation* condamnant toute nouvelle entreprise à l'alternative suivante : ou emprunter les chemins du quantitatif ou s'engager progressivement sur la voie budgétaire étroite des « subventionnés ».

La logique quantitative de prestation de 200 représentations jointe à l'obligation de fournir au siège du théâtre 65 % de son activité, soit 130 représentations à prester par rapport à un volume déterminé du public, la variation de la subvention en fonction de la qualité du public et du choix des auteurs joués tendent principalement à multiplier les créations, à réduire le temps de production consacré à chaque spectacle, à exclure toute possibilité de recherche théâtrale véritable — ce qui peut rendre compte de la *banalisation du travail scénique* en Belgique depuis quelques années. En outre, cette logique peut influencer la qualité et l'orientation du répertoire.

AGREATION ET DECENTRALISATION

Dans ses effets immédiats, l'A.R. de 57 s'adresse en priorité aux théâtres fixes et plus spécialement aux théâtres fixes bruxellois. Mais, dès 1960, de nouvelles entreprises théâtrales se forment reprenant à leur compte l'idéologie du théâtre populaire (avec un certain nombre de variations importantes d'ordre politico-idéologiques par rapport au T.N.B. — qu'on analysera pas ici) et posent rapidement la question de la décentralisation. Pour le C.D.W. et pour l'Alliance, il ne s'agit plus de concevoir le théâtre populaire comme une simple pratique de diffusion dans les provinces, mais de développer l'activité théâtrale comme *animation régionale en profondeur*. Malgré des divergences idéologiques certaines, ces deux théâtres ont en commun un même refus de la logique quantitative issue de l'agrégation de 57. Toutefois, pour obtenir un volume budgétaire susceptible de garantir le fonctionnement régulier d'une pratique de décentralisation efficace, ils sont obligés d'avoir recours aux seuls statuts leur permettant cette assurance budgétaire : celui des agréés. Que le Théâtre de l'Alliance ait obtenu cette agrégation et qu'on l'ait refusée au C.D.W. importe peu dans la mise au jour de la contradiction qui traverse le champ théâtral à cette époque. Certes le refus de l'agrégation pour le C.D.W. a entraîné sa mort mais l'acceptation de cette agrégation par l'Alliance ne lui a pas pour autant permis de vivre. Même si les raisons de sa disparition sont multiples, il reste que l'Alliance n'a jamais pu équilibrer les *exigences de l'agrégation* et celles d'une *décentralisation réelle*.

(N.B. : Bien que ne pratiquant pas la décentralisation, le Théâtre de Poche, pour des raisons qui sont spécifiques à sa position dans le champ théâtral belge, a lui aussi failli être victime de l'arrêté de 57 : il n'a dû son

salut qu'à la transformation de son statut en Théâtre Expérimental de Belgique.)

A cette époque, toute politique de décentralisation profonde se heurte à l'A.R. de 57 et surtout aux positions de force qu'il légalise. Même si l'appareil d'Etat (après la création d'un Ministère de la Culture) a perçu la contradiction et s'est proposé de modifier l'arrêté de 57, il reste que la décision effectivement prise n'a fait que différer le problème : dans le cadre du plan Wigny, le T.N.B. a été chargé d'une mission de sensibilisation régionale, liée à la future implantation des Maisons de la Culture. Aujourd'hui, les Maisons de la Culture ne sont plus l'élément moteur de la politique culturelle, mais la pratique des semaines de fête du T.N.B. s'est développée et avec elle domine, au niveau théâtral, une conception festive et ponctualiste de la décentralisation. S'appuyant sur l'idéologie de la fête véhiculée par le T.N.B. et sur sa pratique de l'itinérance, l'appareil d'Etat a substitué à une régionalisation théâtrale effective un aménagement des pratiques antérieures de diffusion en province.

En résumé, à la fin des années soixante, l'état du champ théâtral belge peut se caractériser par les éléments suivants : reconnaissance institutionnelle d'entreprises théâtrales sur base de sanctions quantitatives, dominance d'une idéologie culturelle refoulant le politique, monopolisation des circuits de diffusion (et bientôt des instruments de production), abandon de toute recherche théâtrale (à l'exception du Théâtre de Poche, mais la recherche de ce théâtre porte principalement sur le répertoire), dominance d'une écriture scénique banalisée et d'un jeu fonctionnarisé.

LES NOUVELLES PROBLEMATIQUES

Le début des années septante se caractérise par l'apparition d'une série de modifications idéologiques au sein du champ culturel et théâtral belge. L'appareil d'Etat adjoint aux directives du Plan Wigny un nouveau volet : celui de l'*animation culturelle* et de l'*éducation permanente*. A la saisie de la culture comme patrimoine vient se substituer une définition de la culture comme prise de conscience personnelle et collective, par le savoir et par l'action, touchant aussi bien l'environnement social que les comportements individuels et les modes de relation entre individus à l'intérieur de leurs groupes d'appartenance (milieu de travail, vie de quartier, etc.).

A la même époque, de nouvelles pratiques théâtrales apparaissent progressivement, qui ont toutes en commun un même rejet du théâtre dominant. Parmi les pratiques nouvelles, celles qui s'opposent le plus significativement aux pratiques dominantes font explicitement *revenir le politique dans le travail théâtral*, à travers deux problématiques particulières représentées l'une par le Théâtre du Parvis, l'autre par le Théâtre de la Communauté.

Le Théâtre du Parvis est un cas exemplaire des transformations qui ont cours au sein du champ théâtral au début des années 70. Fortement inspiré à l'origine par une idéologie de théâtre populaire proche de celle de la décentralisation française, le Parvis s'est trouvé rapidement confronté aux contradictions et aux ambiguïtés de son idéologie de départ. Il a développé progressivement une pratique théâtrale et un discours qui attaquent le *noyau central* de cette idéologie : la croyance en l'immédiate lisibilité du spectacle fondée dans la méconnaissance de la production du signe théâtral comme élément codé, au niveau de l'écriture scénique comme au niveau du déchiffrement par le spectateur. L'essentiel du travail du Parvis a consisté à déconstruire par une nouvelle pratique de la scène, la *pseudo-naturalité* qui, dans la version belge du théâtre populaire, est censée unir le signifiant et le signifié, et à donner à lire la dimension idéologique du produit spectaculaire. Toute production de signes (qu'ils se donnent pour naturels ou non) relève d'un point de vue (au sens léninien du terme) sur le réel et représente sur le terrain de la culture des intérêts de classe : telle est une des nouvelles problématiques qui, avec le Parvis, prend existence dans le champ théâtral belge.

A la même époque, l'irruption du politique se manifeste aussi par le *rejet du dispositif traditionnel du spectacle* progressivement identifié à un dispositif de classe et par une transformation de la fonction assignée au théâtre. Progressivement perçu comme lieu symbolique dans lequel se manifestent les intérêts culturels de la ou des classe(s) dominante(s), le dispositif traditionnel, son rituel et sa fonction sont rejetés en bloc. Loin des salles habituelles et de la consommation culturelle courante, des pratiques comme celles du Théâtre de la Communauté se donnent pour un *instrument d'animation* directement lié aux problèmes sociaux actuels, instrument qui a pour destinataire non plus le public du théâtre, fût-il progressiste, mais ces fractions du non-public que l'on peut toucher par hasard dans une représentation de rue ou sciemment en s'insérant dans des mouvements déjà organisés (syndicats, association diverses, cercles d'émigrés, etc.).

LES DEUX TENDANCES DU JEUNE THEATRE

On assiste aujourd'hui à une multiplication des pratiques théâtrales, marquées dans leur majorité par l'irruption du politique et qui groupent à la fois des théâtres subventionnés, des jeunes compagnies, des théâtres non-professionnels. Dans la tendance majeure, ce jeune théâtre est partagé entre des conceptions prolongeant les deux problématiques exposées précédemment : théâtre d'« assimilation critique » et théâtre d'animation. *Ces pratiques inscrivent manifestement le culturel dans des rapports politiques* en ce qu'elles abandonnent l'idée d'une culture transcendant les oppositions de classes (la culture comme patrimoine universel) au profit d'une conception du culturel considéré comme système d'éléments et de rapports dont le fonctionnement ne se comprend qu'en référence aux contradictions sociales d'une société donnée.

D'un côté est posée la nécessité politique de déconstruire les effets de l'idéologie dominante (« naturaliste-social-démocrate ») sur les pratiques théâtrales et d'investir les appareils de diffusion de cette idéologie. De l'autre côté, face à la faillite des missions d'animation dévolues aux réseaux des Maisons de la Culture et des Foyers culturels (dans la plupart des cas, seules des pratiques de diffusion ont fonctionné et d'une manière générale la classe ouvrière n'a bénéficié ni de ces diffusions ni de l'animation) est posée la nécessité politique d'abandonner les circuits traditionnels de diffusion et les modalités traditionnelles de rapport aux spectateurs pour situer la pratique théâtrale sur le terrain économique-culturel de la classe visée.

C'est dire que d'un côté, le théâtre est envisagé comme *lieu de production d'effets idéologiques* à travers un travail sur le texte-matériau à transformer, sur l'espace, sur le jeu, sur l'écriture scénique, sur l'imaginaire; de l'autre, le théâtre est assimilé à un *instrument de communication* (comme le tract ou la vidéo) apte à véhiculer les analyses politiques dans les classes dominées et à mobiliser leurs capacités de réflexion sur les problèmes sociaux.

On constatera que chaque problématique est le *refoulé* de l'autre (son refoulé et pas son complément), situation qui ne peut trouver d'explication que si on la rapporte (entre autres) à l'état de la contradiction aujourd'hui indépassée entre la fraction des intellectuels qui se mettent sur les positions de la classe ouvrière (quel que soit le théâtre qu'ils pratiquent) et cette classe ouvrière, en société capitaliste.

Institutionnellement, ces pratiques nouvelles sont unies par un souci de mise en œuvre de *nouvelles formes organisationnelles* de production :

1. — Mise en place de rapports de travail nouveau qui tendent à *transformer la conception hiérarchique/instrumentale du travail de scène* au profit d'un accroissement de la responsabilité politique de chacun dans la production de signes et dans le processus d'écriture théâtrale. Ces nouveaux rapports peuvent, dans certains cas, aboutir à la constitution de collectifs de travail.

2. — Mise en place de *nouvelles temporalités de production* caractérisées par les exigences qualitatives d'un travail de réflexion politique et de recherches théâtrales.

Il est clair que le processus de mise en place de ces nouvelles structures requiert une *continuité* dans les équipes de production et dans le travail d'expérimentation consécutif à la recherche et à la réflexion. Cette continuité est assurée à travers deux *stratégies* : certaines équipes se maintiennent en optant pour la formule du théâtre non-professionnel, combinant généralement le bénévolat et les subventions indirectes de l'éducation populaire; d'autres équipes, pour assurer leur continuité, visent à la reconnaissance d'un statut professionnel ou au développement d'un professionnalisme déjà établi.

LES DIFFICULTES DU JEUNE THEATRE

On ne parlera pas ici des difficultés et des contradictions propres aux théâtres qui optent pour un statut non-professionnel : cela nécessiterait l'analyse de divers éléments que nous n'avons pu entreprendre. On évoquera par contre les difficultés et le réseau de contradictions qui caractérisent les troupes à visée professionnelle, principalement celles qui pratiquent un théâtre d'assimilation critique, secondairement celles du théâtre d'animation, pour des raisons qui tiennent à la centralité ou à l'exentricité de ces pratiques par rapport à l'institution.

Visant au professionnalisme, ces compagnies s'inscrivent dans une situation qui procède :

1. de *l'état du rapport de forces* et de structuration du champ théâtral qui se sont développés/fortifiés depuis 1957 ainsi que des échecs de tous les théâtres qui ont cherché à rompre avec la logique quantitative et ont voulu installer, dans le champ, d'autres pratiques théâtrales;
2. de la *politique d'alignement* de l'appareil d'Etat sur ceux qui occupent les positions dominantes dans le rapport de forces, politique dont l'effet principal fut de rationaliser et de légaliser les situations de pouvoir déjà existantes;
3. de *conditions plus générales* constitutives de ce rapport de forces depuis 30 ans : appuis politiques divers, adéquation de la presse à l'idéologie dominante en matière théâtrale, retard théorique de la gauche belge en matière culturelle, etc.

Ces trois ordres de déterminations produisent, au niveau des conditions de production, au niveau des conditions de diffusion et au niveau des rapports avec le public les problèmes objectifs suivants :

1. Conditions de production

- inadéquation des modes de financement et des structures organisationnelles (brisure de continuité);
- marginalisation budgétaire qui empêche la multiplication des projets et réduit le volume de leur ampleur;
- sous-paiement de toutes les forces de travail et instabilité d'emploi; cumul de fonctions non-rémunérées préjudiciable à chacune des fonctions cumulées;
- limitation obligée des temps de préparation du spectacle et impossibilité d'expérimenter concrètement divers types d'approche d'un travail déterminé;
- absence d'une infrastructure matérielle qui permette le déroulement d'un travail dans de bonnes conditions.

2. Conditions de diffusion.

N'ayant pas de lieu d'implantation, les jeunes compagnies développent principalement une diffusion itinérante qui se heurte aux obstacles suivants :

- accès problématique à l'appareil traditionnel de diffusion/décentralisation;
- soutien mitigé des provinces et des communes au jeune théâtre;
- appuis préférentiels des gros centres de diffusion aux valeurs consacrées du spectacle, fussent-elles les plus platement commerciales;
- coût et problèmes spécifiques de la pratique intensive de la diffusion-itinérance;
- carence d'une organisation globale de la diffusion culturelle.

3. Rapport au public

- absence relative de signes matériels d'identité (lieu d'implantation ou retour régulier à un même lieu) à partir de quoi s'établit en partie le recrutement d'un public;
- appui très sporadique des média qui reproduisent habituellement l'état des rapports de force d'un champ et contribuent ainsi à les maintenir;
- forte adéquation de la critique théâtrale aux modèles dominants du travail scénique, ce qui n'aide guère à l'apprentissage de lecture congruente par rapport aux pratiques nouvelles;
- absence relative de moyens financiers permettant par divers supports (brochures-programmes, documents de travail, dépliants explicatifs, etc.) d'explicitier les éléments constitutifs des pratiques nouvelles et leur enjeu.

Un nouveau projet de décret relatif au théâtre est en préparation, qui a pour effet principal de réaménager la situation des anciens agréés et des anciens subventionnés, à travers une conception contractuelle (conventions « à la carte ») et non plus prescriptive (conventions imposées de l'agrégation); il prévoit aussi l'existence et le financement d'un jeune théâtre, donnant de cette manière une reconnaissance juridique à la pratique de la subvention déjà mise en œuvre depuis quelque temps par le biais de la commission des jeunes compagnies.

Cette reconnaissance et ce financement ne sont certes pas négligeables. Mais, s'il est à peu près clair pour tout le monde aujourd'hui qu'il existe un jeune théâtre en Belgique, il est clair également qu'on n'entend pas le reconnaître dans les formes organisationnelles qui font sa spécificité, ni financer une autre pratique de production de spectacle que celle habituellement reçue dans la logique quantitative. En prévoyant des subventions à la prestation, on confine le jeune théâtre dans une pratique du « coup par coup », créant le risque de voir se multiplier des initiatives théâtrales sans lendemain possible en raison de la limitation du nombre des nouveaux agréés et de la minceur du budget réservé au jeune théâtre.

Le projet de décret et les articles relatifs au jeune théâtre représentent sans doute l'extrême limite jusqu'où peuvent aller les réformes de l'appareil d'Etat. Pour dépasser cette limite, il faudrait remettre en cause les rapports de force au sein du champ théâtral.

Notes (1), (2), (3).

Dans le cadre de l'article ci-dessus, il n'est pas possible de recenser les éléments constitutifs des idéologies artistiques et de développer les résultats des travaux qui les ont pris pour objet. On se contentera de renvoyer le lecteur à quelques ouvrages importants :

- P. MACHÉREY, « Pour une théorie de la production littéraire », Paris, Maspero, 1966.
- « Théorie d'ensemble », Paris, Ed. du Seuil, 1968.
- « Littérature et idéologie », Colloque de Cluny II, avril 1970, La Nouvelle Critique, spécial 39 b/s.
- B. BRECHT, « Ecrits sur le théâtre », Tome I, Paris, L'Arche, 1972.
- J. THIBAudeau, « Socialisme, avant-garde, littérature », Paris, Ed. Sociales, 1972.
- Cl. PREVOST, « Littérature, politique, idéologie », Paris, Ed. Sociales, 1973.
- Fr. VERNIER, « L'écriture et les textes », Paris, Ed. Sociales, 1974.

EN DIAGONALE

MEDICAMENTS ET SANTE PUBLIQUE

L'abus des médicaments, ses promoteurs, ses complices, ses profiteurs (les trusts pharmaceutiques) sont dénoncés depuis longtemps déjà par nous-mêmes mais aussi par diverses autres publications et organisations démocratiques.

Bénéficiant de la complicité de nos gouvernants, l'industrie pharmaceutique a accru sa morgue ces dernières années, multipliant les produits inutiles voire même nocifs, accroissant ses prix de façon illégale.

Toutefois, quelque chose semble se modifier. Des réactions voient aussi le jour dans des milieux qui, jusqu'à ce jour, souvent à leur insu, étaient manipulés au profit de ces puissances économiques : les trusts pharmaceutico-chimico-électroniques.

Depuis plusieurs années déjà (le détonateur fut peut-être Mai 1968) les étudiants en médecine se sont rebellés contre l'ingérence énorme des laboratoires pharmaceutiques au sein des universités, des congrès médicaux, de la presse médicale. Peu à peu l'idée de résistance a germé, s'est développée. En diverses régions du pays, des travailleurs de la santé se sont groupés, ont constitué des noyaux promoteurs d'une médecine nouvelle. Le G.E.R.M. a multiplié ses études, ses analyses. Et avec une force accrue, des associations de consommateurs, des organisations syndicales ont élevé la voix contre l'abus des médicaments.

En 1971 s'est constitué un Comité belge de l'Institut de la vie lequel s'est fixé comme objet : « **L'étude des problèmes que posent à l'homme la conservation et le développement de la vie ainsi que la mise en œuvre des moyens qui peuvent contribuer à résoudre ces problèmes.** » En son sein, le groupe de travail n° III, intitulé « L'homme et son milieu » s'occupe plus particulièrement des pollutions de l'air, des eaux, des sols — du bruit — de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire — des réserves naturelles ainsi que de l'alimentation et de l'abus de médicaments.

D'autres, précédemment, dont nous-mêmes, avaient déploré le manque de collaboration entre le médecin et le pharmacien, les carences de l'enseignement, la trop grande importance de la publicité et son manque d'objectivité. D'autres déjà avaient accusé l'industrie pharmaceutique de ne pas avoir le souci de protéger la santé publique, d'employer des techniques dont les qualités premières ne sont ni la moralité, ni l'objectivité scientifique. D'autres encore avaient précédemment mis l'accent sur les nuisances de notre ordre économique et social et montré la nécessité d'intégrer la santé publique à un ensemble d'éléments englobant l'environnement (pollution, travail, rythme de vie, habitat, etc.).

Ce qui nous paraît aujourd'hui nouveau et important, c'est que, parmi les auteurs du rapport : « L'abus des médicaments » édité par l'Institut de la vie, on relève les noms d'autorités scientifiques universitaires, lesquelles assument à la fois des fonctions de recherche, d'enseignement mais sont aussi membres des Commissions d'admission des produits pharmaceutiques tant au ministère de la Santé publique qu'à l'I.N.A.M.I.

Nous pensons avec eux que « pour être valable, une politique de santé doit être globale. Elle doit donc être envisagée simultanément sur la base de réformes de structures profondes et de l'éducation du public ».

Mais dès maintenant, les auteurs du rapport peuvent aller plus loin ! Là où ils sont placés, dans les commissions ministérielles des médicaments, à l'I.N.A.M.I., dans leur enseignement ils peuvent mettre leurs actes en rapport avec leurs écrits, ils peuvent déjà s'opposer de façon pratique à l'abus des médicaments.

René DEROUX.

LE COLLOQUE DES QUATRE REVUES

C'est donc le 9 mai qu'a lieu à Namur ce colloque dit des quatre revues patronné conjointement par le Bulletin de la Fondation André Renard, les Cahiers marxistes, la revue Socialisme et la Revue nouvelle.

Quatre revues, mais un seul thème : **La Wallonie et la crise, un défi pour la gauche.**

Sur ce thème, chaque revue présente un rapport : La stratégie patronale dans la crise (Revue Nouvelle), L'emploi et l'initiative industrielle publique (Bulletin de la FAR), L'emploi et les modèles de développement (Cahiers marxistes), L'emploi et la politique économique régionale (Socialisme), rapports qui seront débattus au cours de la journée.

Nous reviendrons certainement sur l'apport de cette rencontre pluraliste centrée sur des aspects majeurs de la crise.

UN COMITE BELGE CONTRE LES « BERUFSVERBOTE »

Un comité contre les interdits professionnels (les Berufsverbote) en R.F.A., s'est constitué en Belgique sur base des faits suivants qui se passent dans ce pays : des interdictions professionnelles dans les services publics frappent un nombre toujours plus élevé de démocrates parmi lesquels des libéraux, des chrétiens, des sociaux-chrétiens, des communistes, des sans parti, des syndicalistes, depuis la décision de Ministres-Présidents du 28 janvier 1972.

Un climat de répression, accentué par la crise, s'abat sur des couches toujours plus larges de l'opinion démocratique. En particulier, tout engagement dans la fonction publique est précédé systématiquement de la constitution d'un dossier politique sur la base duquel des interrogatoires sont imposés aux candidats fonctionnaires.

Même les fonctionnaires en titre qui, depuis plusieurs années ont exercé leur profession, ne sont pas à l'abri d'une mesure de révocation pure et simple sur base exclusive de leurs opinions politiques réelles ou présumées.

Bien plus, cette situation se « légalise » en contradiction avec les déclarations internationales les plus solennelles et la Constitution allemande elle-même.

Dès lors, le Comité :

— s'inquiète de ces pratiques qui conduisent à une situation d'arbitraire et d'insécurité,

— s'engage à dénoncer ces pratiques, appuie les organisations allemandes réclamant leur suppression et le respect des libertés fondamentales,

— marque sa solidarité avec les victimes d'interdits,

— demande aux instances nationales et internationales de prendre les mesures qui s'imposent pour que les libertés démocratiques des citoyens soient respectées.

Le Comité a déjà reçu le soutien des organisations suivantes :

Association Belge des Juristes Démocrates ; Front de l'Indépendance ; Centrale Générale des Services Publics - Secteur Enseignement - Régionale

de Bruxelles ; Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie ; Service Civil International - Branche belge ; Rassemblement Liégeois pour la Paix ; Amicale de Büchenwald ; Jeunesse Communiste de Belgique ; Union Belge pour la Défense de la Paix ; Solidarité Etudiants Etrangers ; Organisation de la Jeunesse et des Etudiants Iraniens en Belgique ; Internationale des Résistants à la Guerre ; Mouvement International de Réconciliation ; Cercle du Libre Examen Université Libre de Bruxelles ; Mouvement Chrétien pour la Paix ; Union des Anciens Résistants Juifs de Belgique.

Adresse provisoire : c/o M. R. Nijns, 77, avenue de la Toison d'Or, 1000 Bruxelles.

CAMPUS EN FOLIE

UNE INITIATIVE DE HEBDO-76

déroulera ses fastes

le samedi 15 et le dimanche 16 mai

de 15 heures à minuit

sur le campus de l'ULB,

avenue Roosevelt, à Bruxelles

Paco Ibanez et F. Béranger, Paul Louka et Anne Sylvestre, le Quatuor Cedron, Floh de Cologne, les Coulonneux, Claude Flagel, Marc Moulin, Angel et Isabel Parra, etc.

Du folk, du pop, du jazz, de la vidéo, des débats, du cinéma, une centaine de stands, tout cela sera

CAMPUS EN FOLIE

Cartes en vente à Bruxelles : TIB, rue de la Colline 12.

Liège : Maison Etincel, Passage Lemonnier 48.

Mons : Maison de la Culture.

181 DESSINS DUBRUNFAUT

(1938-1976)



Il y a environ un an et demi, Edmond Dubrunfaut se prêtait, pour les Cahiers marxistes, à une interview au sujet de l'art mural. Il n'y parlait de lui qu'à titre épisodique, et encore, n'était-ce que pour indiquer comment il conçoit la rencontre de l'artiste et du politique, comment il prépare « avec d'autres — une appropriation de la culture par le peuple ».

Ce dessin capital d'Edmond Dubrunfaut réapparaît en force au travers du recueil de 181 dessins (publié dans la Collection des permanences poétiques) — recueil préfacé par Alain Viray et commenté par Anita Nardon.

« Plutôt que de faire une phrase « dans le langage » pour rouvrir le dialogue avec les hommes et mesurer au futur, mieux vaut dialoguer avec des créations plastiques sur base de notre vie de tous les jours », observe Dubrunfaut. Mais la vie de tous les jours, qu'est-ce, en définitive ? Avec notre homme, ce n'est jamais mièvre ou insignifiant. Et c'est profondément divers, multiple, riche. Riche des techniques employées d'abord : la plume ou la craie, le carton de tapisserie ou l'acier émaillé, la gouache ou le pastel, l'aquarelle ou l'encre de Chine. L'exposition qu'il présente (jusqu'au 12 mai) à la Galerie Albert I^{er}, à Bruxelles témoigne de la variété de ses registres : des critiques qui croyaient bien le connaître y ont découvert des tendresses insoupçonnées, et des techniques neuves. Mais la richesse de Dubrunfaut procède aussi de sa vision de l'homme-créateur. L'homme au travail l'a toujours fasciné : enfant du Tournaisis, il a peint les carriers du pays blanc, puis il a croqué les mineurs, les faucheurs, les bâtisseurs, les gars du pétrole et « les travailleurs du cosmos ». Quand Anita Nardon parle d'« une saga du travail », elle a raison. Mais il ne faut pas s'y tromper : les fresques ou les croquis de Dubrunfaut ne sont pas didactiques et moralisants, ils ont la vigueur simple, la robustesse directe de leur auteur. Et cette « saga du travail » s'aère, comme la vie, de plongées radieuses dans l'amour, de promenades oniriques dans la mythologie, d'adorables portraits d'enfants.

Le fil conducteur dans cette série de 181 dessins, c'est assurément la noblesse de l'homme et la fidélité de Dubrunfaut : l'une et l'autre s'illustrent au travers des fusains et lithographies consacrés à la tuerie de Roux en 1886, des croquis que lui a arrachés la catastrophe de Marcinelle, mais aussi des victoires de l'homme sur le nazisme ou sur la pesanteur, victoires que Dubrunfaut célèbre avec plénitude et sérénité.

R.L.



Edmond Dubrunfaut — La femme à la voilette — Pastel.

**Il n'est jamais trop tard pour s'abonner
aux Cahiers marxistes**

Abonnement annuel ordinaire 400 F

Abonnement annuel « Jeunes » 200 F
(moins de 25 ans)

Abonnement de soutien à partir de 500 F

La souscription, valable pour les dix livraisons annuelles, peut être effectuée au CCP de la Fondation Joseph Jacquemotte, n° 000-0188745-80, avenue de Stalingrad, 20 à 1000 Bruxelles.

A paraître dans de prochaines livraisons :

- **Les véritables enjeux des élections communales.**
- **Universités et recherche scientifique en crise**

Au sommaire de quelques récents numéros :

- **Le Zaïre : situation et perspectives,**
par Jules Lammens.
- **La femme en République démocratique allemande,**
par Marie Guisse et Rosine Lewin.
- **Réflexions sur la nature de la crise,**
par Jacques Nagels.
- **Quelle Europe demain ?**
par Jean Terfve.
- **Table ronde sur « Nemesis médicale »**
d'Ivan Illich.

On peut obtenir ces numéros en versant 50 F au CCP de la Fondation Joseph Jacquemotte, et en indiquant le numéro demandé au verso du bulletin.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

50 F